

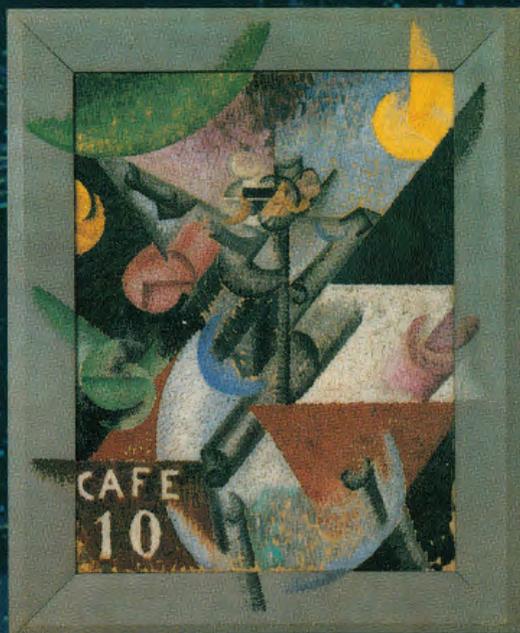
ZEEV STERNHELL

Maurice

La France, entre nationalisme et fascisme

Barrès

et le nationalisme français



Fayard

## CHAPITRE II

# Anatomie d'une crise : le boulangisme

### LE POIDS DE LA DÉFAITE

« En politique », écrit Maurice Barrès en faisant le bilan de vingt-cinq années d'activité, « je n'ai jamais tenu profondément qu'à une seule chose : la reprise de Metz et de Strasbourg. Tout le reste je le subordonne à ce but principal [...]. Ce sont là des idées que je tiens de ma petite enfance, d'un grand-père officier de la Grande Armée, et des images de la guerre qui se sont fixées dans mon esprit, en Lorraine et en Alsace, quand j'avais huit ans<sup>1</sup>. »

Même si l'on fait la part de l'exagération qui est considérable dans cette affirmation du théoricien du nationalisme qu'est Barrès en 1908, il n'en reste pas moins que le désastre de 1870 a profondément marqué l'évolution de sa pensée. Cependant, ce n'est qu'au début de notre siècle, à l'issue de toutes les batailles perdues du nationalisme, que le poids de la défaite se fait réellement sentir dans l'œuvre de l'auteur des *Bastions de l'Est*; c'est alors seulement qu'il va puiser dans ce que Jean Touchard appelle une révolte d'« enfant humilié » le refus d'accepter comme définitive la défaite de la France<sup>2</sup>. Aussi, c'est cela qui lui permettra, à la fin de sa vie et en toute sincérité, de noter dans le dernier volume des *Cahiers* : « C'est persuasif pour toujours d'avoir vu dans sa huitième année, une troupe prussienne entrant sur un air de fifre, dans une petite ville française<sup>3</sup>. »

---

1. Barrès, « Vingt-cinq années de vie littéraire », *Le Matin*, 1<sup>er</sup> mars 1908.

2. Jean Touchard, « Le nationalisme de Barrès », in *Maurice Barrès. Actes du colloque de Nancy*, p. 162.

3. *Mes Cahiers*, t. XIV, p. 279. Il convient également de noter que le texte de mars 1908, fort connu et souvent cité, comporte deux éléments bien distincts : les images de la guerre et de la débâcle y cohabitent en effet avec une vision du monde que Barrès sait puiser dans les idées qui appartiennent à l'héritage des ancêtres et qui, par conséquent, se forment en lui instinctivement et nécessairement. On

Mais le patriotisme du jeune enfant de Charmes n'a rien d'exceptionnel et ne détermine nullement l'évolution du futur auteur du *Roman de l'énergie nationale* : il est celui de toute une génération et de toute une nation<sup>1</sup>. À l'instar de tous les autres jeunes Français, Barrès avait contemplé les taches noires sur la carte de la France, comme eux il avait écouté les instituteurs commenter *La Dernière Classe* d'Alphonse Daudet et comme eux il s'était imprégné de toute une littérature de l'humiliation et du « devoir sacré ». Il avait été conditionné par une période exceptionnelle où, comme l'a montré Raoul Girardet, les thèmes essentiels d'un certain nationalisme suscitent une très large et très fervente adhésion, où l'expression même de ce nationalisme tend pratiquement à se confondre, dans le grand ébranlement de la défaite, avec celle de la conscience nationale tout entière<sup>2</sup>. Claude Digeon a montré combien fut profonde et durable la crise de la pensée française après 1870<sup>3</sup>, et Raoul Girardet a brossé le tableau de l'immense effort de régénération entrepris par la République et plus spécialement par l'école républicaine. Du *Tour de France par deux enfants* jusqu'au « petit Lavisser », des exercices de composition française et des thèmes pédagogiques proposés aux membres de l'enseignement, se dégage le même souci de formation patriotique<sup>4</sup>. L'amour inconditionnel de la patrie, l'acceptation du sacrifice suprême sont alors les premiers devoirs du civisme républicain propagé par tous les manuels scolaires. Les souffrances de la patrie vaincue, l'anathème jeté sur le vainqueur sont un sujet inépuisable pour toute une littérature de consommation, pour les Coppée et les Richespin, mais aussi pour Victor Hugo, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, Verlaine, Erckmann-Chatrion. Littré se livre à un douloureux examen de conscience. Fustel de Coulanges et Renan définissent l'idée de la nation en fonction de l'Alsace-Lorraine. Taine s'interroge avec l'auteur de *La Réforme intellectuelle et morale* sur les causes profondes de la défaite. À la suite de Michelet, au prix d'un retour sur eux-mêmes, les républicains définissent un nouveau nationalisme<sup>5</sup>.

Bien que puisant à la tradition révolutionnaire et jacobine, le nationalisme de la III<sup>e</sup> République est sensiblement en retrait sur le patriotisme humanitaire et messianique de Michelet et des milieux de la gauche républicaine au temps de l'Empire<sup>6</sup>. Avec Littré, Sully Prudhomme ou

---

reconnaît là une explication qui est déjà bien davantage celle du disciple de Taine et de Jules Soury que du petit Lorrain, témoin de l'invasion.

1. Jean Touchard, *loc. cit.*, p. 162.

2. Raoul Girardet (dir.), *Le Nationalisme français (1871-1914)*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 15.

3. Claude Digeon, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959. La thèse de Claude Digeon est indispensable pour l'étude de la réaction intellectuelle en France après 1870.

4. Cf. Raoul Girardet (dir.), *Le Nationalisme français, op. cit.*, pp. 70-84.

5. *Ibid.*, pp. 62-67, p. 70. Cf. aussi l'introduction de Jean-Pierre Rioux à *Le Joujou patriotisme* de Rémy de Gourmont, pp. 24-25.

6. *Ibid.*, p. 50.

Edmond About (ces deux derniers, membres de la Ligue des patriotes), l'idéologie officielle répudie le pacifisme humanitaire : à l'exaltation patriotique fait pendant la haine de l'adversaire, le civisme républicain se double de patriotisme militaire. La religion patriotique, martiale et laïque, remplace le Dieu de l'enseignement confessionnel. « Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir de nos gloires nationales, si l'écolier ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps », écrit Ernest Lavisser<sup>1</sup>. L'idéologue officiel de l'enseignement républicain a des accents qui ne le cèdent en rien à ceux de Déroutède : « Depuis l'année terrible, pas une minute je n'ai désespéré, jamais la flèche de Strasbourg ne m'effaça de mon horizon. Toujours je l'ai vue, solitaire, monter vers le ciel. Je suis Strasbourg, je suis l'Alsace, je fais signe, j'attends<sup>2</sup>. » Le nationalisme, en tant qu'ardent regret des deux provinces, en tant que sens du devoir patriotique et culte de l'armée, on le voit, imprègne alors la nation tout entière. S'il est, dans la France des quinze années qui suivent la défaite, un terrain sur lequel puisse se faire l'unanimité, c'est bien celui du sentiment patriotique.

Le nationalisme, au moment où le jeune Barrès commence sa carrière, est encore un symbole, patiemment forgé, de l'unité nationale. L'armée, instrument de la revanche et école de patriotisme, est « l'Arche Sainte<sup>3</sup> ». La revanche, qui est sa principale raison d'être, est au cœur du nationalisme, cette religion commune à tous les Français.

Moins de dix ans plus tard, la situation est renversée : de ciment d'une France nouvelle, la revanche est devenue facteur de division ; autrefois élément d'unité nationale, l'armée, en cette fin de siècle, est accusée de complot contre la République ; la Ligue des patriotes est poursuivie en vertu de l'article 84 du Code pénal, et Déroutède, condamné par la Haute Cour, part en exil. Progressivement le culte de la revanche devient l'apanage d'une fraction de l'opinion publique ; en multipliant ses excès verbaux, ses déviations malsaines, il suscite de violentes réactions. Par le biais de l'affaire Dreyfus, le patriotisme à la Déroutède, annexé par la droite, se transforme en machine de guerre contre le régime. Comment est-on arrivé à ce discrédit qui frappe le nationalisme aux yeux de la gauche ? Comment ses assises se sont-elles rétrécies au point qu'il soit devenu l'idéologie d'un parti montant à l'assaut de la République parlementaire ?

À cet égard, l'évolution de Paul Déroutède, le plus fidèle compagnon

---

1. Cité in Pierre Nora, « Ernest Lavisser : son rôle dans la formation du sentiment national », *Revue historique*, 86<sup>e</sup> année, t. 228, juillet-septembre 1962, p. 102.

2. *Ibid.*, p. 84.

3. Pour tout ce qui concerne l'idée militaire et le rôle de l'armée, cf. Raoul Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953. Sur ce point précis, pp. 179-195.

d'armes de Barrès, l'homme qui plus que quiconque personnifie alors dans l'imagination populaire l'idée de la revanche et l'œuvre de régénération, est particulièrement significative. Elle rend parfaitement compte de la nature du processus par lequel le nationalisme français, idéologie officielle, devient, en un laps de temps étonnamment court, l'idéologie commune des oppositions de droite ; elle montre comment un mouvement patriotique faisant preuve d'une parfaite orthodoxie républicaine, la Ligue des patriotes, est amené à entrer en lutte ouverte avec le régime. Les idées de Déroulède, jusqu'à son engagement dans le boulangisme, présentent un intérêt considérable non point pour leur originalité, mais précisément parce qu'elles ne sont qu'une synthèse des courants de pensée les plus largement répandus, parce qu'elles ne sont qu'une mosaïque de fragments d'idées reçues et représentatives d'un état d'esprit général. Elles présentent aussi un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la pensée barrésienne, car le président de la Ligue des patriotes, malgré l'opinion qu'en eut le Barrès des années 1880, exerça une assez grande influence sur le Barrès boulangiste.

C'est, en effet, au temps du boulangisme que les deux hommes se rencontrèrent et se lièrent d'amitié. Barrès qui avait auparavant ridiculisé Déroulède et son patriotisme exhibitionniste ne cessa plus dès lors d'admirer ses qualités d'homme d'action, son désintéressement, son intégrité à toute épreuve : « C'est la plus noble figure que j'aie rencontrée dans le monde politique », écrit-il en 1903. « Il est héroïque selon la tradition française et cornélienne [...]. C'est ma plus grande amitié<sup>1</sup>. » Plus tard, tout en le comparant à Don Quichotte<sup>2</sup>, il le place sur le même pied que Roland, Du Guesclin et Bayard<sup>3</sup>. En 1901, lorsque Déroulède est exilé, Barrès accepte, par amitié pour lui, la rédaction en chef du *Drapeau*, devenu quotidien<sup>4</sup>. Le 23 février 1899, il s'était joint à Déroulède alors que celui-ci, à l'occasion des obsèques de Félix Faure, dans une tentative aussi désespérée que ridicule, cherchait à entraîner à l'Élysée les troupes du général Roget. Exilé à Saint-Sébastien, ou se battant en duel à Lausanne, Déroulède trouvera toujours Barrès à ses côtés<sup>5</sup>. Succédant à

1. *Mes Cahiers*, t. III, p. 363. Vingt ans plus tard, il vantait encore « sa merveilleuse habileté d'agitateur » (Barrès, *La Politique rhénane, Discours parlementaires*, Paris, Bloud et Gay, 1922, p. 10). Né en 1846, Paul Déroulède s'engage dès la déclaration de guerre de 1870 et fait preuve d'une bravoure incontestable. Fait prisonnier et interné à Breslau, il s'évade, participe, comme sous-lieutenant, aux combats de Montbéliard, pour être finalement blessé dans les rangs de l'armée de Versailles. En 1872, il écrit *Chants du soldat*. En 1889, Déroulède est élu député d'Angoulême. Il y sera réélu en 1898.

2. *Mes Cahiers*, t. X, p. 311.

3. *Ibid.*, p. 305.

4. Il l'assume du 11 mai au 15 septembre 1901. Cf. *Mes Cahiers*, t. II, p. 201.

5. *Mes Cahiers*, t. II, p. 179, p. 200. En août 1900 et en février 1901, Barrès fait le voyage d'Espagne pour y passer quelques jours avec Déroulède. Le 15 mars 1901, il va à Lausanne pour le duel Déroulède-Buffet, une des séquelles des démê-

Déroulède, mort en 1914, à la tête de la Ligue des patriotes, Barrès aura toujours à cœur de rendre un émouvant hommage à celui qui fut « un classique du patriotisme<sup>1</sup> », un « poète-patriote, qui [...] ne voulut être qu'un sonneur de clairon<sup>2</sup> ».

Les heures du triomphe français furent aussi, pour Déroulède, celles de la consécration : à l'agitateur boulangiste, au condamné de la Haute Cour Metz libérée dressait une statue que Louis Barthou, ministre de la Guerre, inaugurerait au nom du gouvernement de la République. « L'œuvre de Déroulède et de sa Ligue », dit alors Barrès, « son apostolat patriotique [...] sont définitivement jugés comme dans une sorte de cour de cassation par le gouvernement de la République<sup>3</sup>. » Le cercle venait ainsi de se refermer : le poète-patriote recevait la même consécration officielle que celle que lui avaient accordée les fondateurs de la République, lorsqu'il entreprenait, d'une manière théâtrale, parfois caricaturale, souvent peu efficace, mais toujours pleine de foi et d'abnégation, son œuvre de redressement.

Son point de départ est une refonte totale des conceptions léguées par l'époque antérieure : « L'heure est venue », écrit Déroulède au lendemain de la défaite, « d'un égoïsme national... d'une passion nationale absorbante, exclusive, jalouse comme toutes les passions<sup>4</sup>. » Il revient sur cette idée chaque fois que l'occasion s'en présente : « Quant à la fraternité des peuples », dit-il lors de la fondation de la Ligue, « nous en reparlerons le jour où Caïn nous aura rendu ce qu'il nous a pris<sup>5</sup>. » Pour l'instant, les Français se doivent à eux-mêmes, à leur pays mutilé : leur seul devoir consiste à forger l'instrument de la revanche<sup>6</sup>, afin de mettre finalement

lés du chef de la Ligue avec les royalistes lors de l'affaire de la place de la Nation. Déroulède avait en effet considéré comme injurieuses les allégations des chefs royalistes selon lesquelles il se serait engagé à un coup d'État en faveur de la monarchie.

1. Barrès, *L'Appel du Rhin, La France dans les pays rhénans. (Une tâche nouvelle)*, Paris, Société littéraire de France, 1919, p. 15.

2. Barrès, *Le Génie du Rhin*, Paris, Plon-Nourrit, 1921, pp. 3-4.

3. Barrès, *La Politique rhénane*, p. 9. Cf. aussi sa déclaration écrite pour le journal américain *The World* à l'occasion de l'arrivée de Clemenceau en Amérique en 1922, figurant en appendice de l'édition de 1932 de *Leurs figures*, p. 314.

4. Paul Déroulède, *La Défense nationale*, conférence faite à Rouen le 22 juin 1883, Paris, Calmann-Lévy, 1883, p. 6. Sur la Ligue des patriotes, cf. une communication présentée par Raoul Girardet à la Société d'histoire moderne et contemporaine le 20 avril 1958, et résumée dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, supplément n° 3, 1958, pp. 3-6, ainsi que *La Droite révolutionnaire, op. cit.*, chap. II.

5. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes, Extraits des articles et discours*, Paris, Bureaux de la Ligue des patriotes, 1887, p. 5.

6. Paul Déroulède, « Vive la France », in *Chants du soldat*, Paris, Arthème Fayard, 1909, p. 7 :

Et la revanche doit venir, lente peut-être  
Mais en tout cas fatale, et terrible à coup sûr ;  
La haine est déjà née, et la force va naître :  
C'est au faucheur à voir si le champ n'est pas mûr.

la force au service du droit<sup>1</sup>. Comme tant d'autres Français nourris de la vieille tradition républicaine, Déroulède entreprend une révision totale des doctrines héritées de ses maîtres : « Avant les désastres de 1870 [...] nous avions Michelet pour prophète et Louis Blanc pour docteur. Combien il nous eût étonné celui qui eût troublé notre glorieuse quiétude vis-à-vis de l'étranger, pour nous dire qu'à côté de ce droit de l'homme qui s'appelle la liberté, un jour viendrait où il faudrait songer à défendre et à reconquérir ce droit des nations qui s'appelle l'indépendance<sup>2</sup>. » Le choc du désastre ébranle toute l'échelle de valeurs héritée de la tradition révolutionnaire et humanitaire. Dans une certaine mesure, Déroulède rend celle-ci responsable de la mutilation du territoire, de l'humiliation, de la perte du rang de la France dans le monde : « Nous n'imaginions pas », écrit-il, « qu'il y eût d'autres questions à résoudre que des questions d'organisation intérieure<sup>3</sup>. » L'idéologie humanitaire, en laissant « s'éteindre l'esprit militaire », a engendré « un péril national<sup>4</sup> ». Par conséquent, le premier pas vers le relèvement consiste à protéger le pays contre toutes les doctrines internationalistes qui ne sont guère plus que « l'exploitation de la France par l'étranger<sup>5</sup> », contre toutes les chimères humanitaires et, en général, à remettre en question toutes les valeurs léguées par l'époque antérieure.

Le recueil *Chants du soldat* comporte : *Chants du soldat* (1872) ; *Nouveaux Chants du soldat* (1875) ; *Marches et sonneries* (1881) ; *Refrains militaires* (1888) ; *Chants du paysan* (1894). Dans ses *Chants du soldat*, Déroulède se réfère volontiers à Béranger. Il se déclarait fidèle disciple du « poète national ». Pour le retour à Béranger que favorise le mouvement nationaliste, cf. Jean Touchard, *La Gloire de Béranger*, Paris, Armand Colin, 1968, vol. II, pp. 483-485. « Le Vieux Sergent » de Béranger est publié dans *Le Drapeau*, 2<sup>e</sup> année, n° 29, 21 juillet 1883, p. 334. Pour donner une idée de la popularité de Déroulède, il suffit d'indiquer que le catalogue de la Bibliothèque nationale mentionne, en 1878, 49 éditions pour *Chants du soldat*, 91 éditions pour *Nouveaux Chants du soldat* en 1883. Dans la seule année 1894, *Chants du paysan* connurent 19 éditions. L'ensemble du recueil fut traduit en italien en 1882 et préfacé par Edmond d'Amicis.

1. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 2 et p. 65. En s'adressant aux membres des sociétés de gymnastique, lors de la fondation de la Ligue, Déroulède s'exprime en ces termes : « C'est parce que la force a primé le droit que vous voulez que le droit ait une force. » Plus tard il ajoute : « ... C'est qu'il y a des nations chez qui la force prime le droit et qu'il y en a d'autres chez qui la force sert le droit. » Déroulède revient ici sur le thème classique qui domine l'idée de la revanche et que Gambetta exprima aux obsèques du maire de Strasbourg, Küss : il appartenait aux républicains de « s'unir étroitement dans la pensée d'une revanche qui sera la protestation du droit et de la justice contre la force et l'infamie » (cité in Raoul Girardet, *Le Nationalisme français*, p. 51).

2. Déroulède aux obsèques d'Henri Martin, *Le Drapeau*, 2<sup>e</sup> année, n° 51, 22 décembre 1883, p. 609.

3. *Ibid.*

4. Paul Déroulède, *De l'éducation militaire*, Paris, Librairie nouvelle, 1882,

p. 22.

5. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, pp. 171-172.

C'est dans cette ligne de pensée que l'honneur national cesse d'être confondu avec la propagation de valeurs universelles : la physionomie morale de la France, d'où la défaite avait retranché ses traits d'idéalisme, se voile d'un certain pessimisme<sup>1</sup>.

La Ligue des patriotes est fondée le 18 mai 1882 au cours d'une fête de gymnastique. L'historien Henri Martin, disciple de Michelet, en est le premier président<sup>2</sup> ; Victor Hugo accepte de la patronner et donne au *Drapeau* du 3 mars 1883 un poème patriotique<sup>3</sup> ; Gambetta, « le grand patriote<sup>4</sup> » à qui Déroulède vouera, jusqu'à la fin de sa vie, un culte quasi fétichiste, y adhère l'un des premiers. Après la disparition de l'homme de la Défense nationale, ce « grand avocat de la Patrie<sup>5</sup> » qui restera toujours pour lui le symbole de la grandeur républicaine, l'image de ce qu'aurait pu être la République, Déroulède reporte sa ferveur sur « ce dernier filleul politique de Gambetta<sup>6</sup> », Waldeck-Rousseau qui, ministre de l'Intérieur en 1883, préside les réunions des sociétés de gymnastique<sup>7</sup>.

Aucun doute n'est donc possible ; à ses débuts, patronnée par les plus hauts personnages du régime, subventionnée par les pouvoirs publics, ses militants récompensés et décorés, la Ligue des patriotes s'inscrit dans la plus parfaite orthodoxie républicaine<sup>8</sup>. Déroulède lui-même fait partie d'une commission présidée par Paul Bert, ministre de l'Instruction publique du « grand gouvernement » Gambetta, chargée d'établir un programme d'instruction militaire dans les écoles<sup>9</sup>.

1. Roger Labrousse, « Quelques étapes de l'idée nationale », *loc. cit.*, pp. 571-574.

2. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, pp. 1-2. Selon les estimations d'Henri Deloncle, auteur de l'avant-propos de l'ouvrage, la Ligue compte en 1887, avec les sociétés groupées autour d'elle, 200 000 adhérents venus, pour la plupart, des « milieux populaires, et recrutés parmi les jeunes générations » (p. II). Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de vérifier ce chiffre ; en revanche, Raoul Girardet a montré que la Ligue recrutait essentiellement dans la petite bourgeoisie et parmi les militaires en retraite (cf. sa communication à la Société d'histoire moderne et contemporaine, *loc. cit.*). Déroulède devient président de la Ligue le 13 mai 1885 après la démission d'Anatole de la Forge qui avait lui-même succédé à Henri Martin. Jusqu'alors Déroulède assurait la délégation générale.

3. Victor Hugo, « À ceux qui reparlent de fraternité », *Le Drapeau*, 2<sup>e</sup> année, n° 9, 3 mars 1883, p. 94.

4. Les n° 1 et 2 du *Drapeau* de 1883 (6 et 13 janvier 1883) sont consacrés à la mort de Gambetta.

5. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 86.

6. Paul Déroulède, discours du Trocadéro du 26 octobre 1884, in *ibid.*, p. 118.

7. Paul Déroulède, discours d'Angoulême sur l'éducation militaire, *Le Drapeau*, n° 21, 26 mai 1883, p. 438.

8. Cf. les discours-fleuve de Déroulède publiés dans les numéros 46, 47, 48 du *Drapeau* des 26 octobre, 15 et 29 novembre 1884 (premier discours du Trocadéro) ; numéros 45, 46, 47 du *Drapeau* des 7, 14 et 21 novembre 1885 (deuxième discours du Trocadéro).

9. Paul Déroulède, *De l'éducation militaire*, pp. 3-4.

Les principes d'action de la Ligue sont définis dans les articles 2 et 30 de ses statuts : « La Ligue a pour but la révision du traité de Francfort et la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, elle a pour tâche : la propagande et le développement de l'éducation patriotique et militaire. C'est par le livre, le chant, le tir et la gymnastique que cette éducation doit être donnée. » L'article 30 stipule d'autre part que « la Ligue des patriotes ne s'occupe ni de politique intérieure ni de religion<sup>1</sup> ». Organisation patriotique, fédérant des sociétés de tir et de gymnastique, ayant pour but le « développement des forces morales, intellectuelles et physiques de la nation<sup>2</sup> », sa raison d'être est la préparation du jour glorieux de la revanche. La Ligue considère donc comme son premier devoir de bannir tout élément de division de quelque nature qu'il soit ; elle prêche l'unité nationale<sup>3</sup>, elle combat « l'émiettement » de l'esprit national en « esprit particulariste<sup>4</sup> ».

La préparation de la revanche prend pour Déroulède les formes d'un immense effort d'éducation. Ses idées se révèlent d'ailleurs beaucoup moins sommaires qu'on ne l'admet en général. Sonneur de clairon pour les uns et pour lui-même, avaleur de drapeaux pour d'autres, le président de la Ligue n'en avait pas moins une claire vision des impératifs nationaux. Si ses poèmes étaient généralement d'une médiocrité consternante, le personnage ne l'était point : il serait aussi peu équitable qu'inexact de juger Déroulède sur les seuls *Chants du soldat*<sup>5</sup>.

Tout d'abord, Paul Déroulède avait parfaitement assimilé la leçon de la défaite. Certes, dans *Chants du soldat*, il en rend responsable la seule supériorité numérique de l'ennemi :

Dix contre un comme des larrons  
Ils nous ont volé la Victoire<sup>6</sup>.

1. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 489. Tels qu'ils étaient définis dans ce texte, ces statuts sont valables pour 1887, l'année où Déroulède est déjà engagé dans l'opposition au régime. À ses origines, la Ligue pousse ses scrupules d'apolitisme jusqu'à censurer certains passages d'un discours de Waldeck-Rousseau qui se référaient à la politique intérieure. Le ministre de l'Intérieur venait de présider une manifestation patriotique à Angoulême (*Le Drapeau*, 2<sup>e</sup> année, n° 21, 26 mai 1883, p. 239).

2. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 4.

3. *Ibid.*, p. 4, p. 231. Cf. aussi *De l'éducation militaire*, pp. 7-8.

4. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 5.

5. Tout a déjà été dit sur la qualité des œuvres poétiques de Paul Déroulède. Son recueil de poèmes patriotiques connu pourtant un immense succès, ce qui prouve que l'auteur de *Chants du soldat* touchait bien la sensibilité des Français. Si les *Chants* abondent en formules telles que : « On sait que les Français sont des Français encore » (« Fragment », p. 12), ou « La mort n'est rien. Vive la tombe quand le pays en sort vivant » (« En avant », p. 37) (et l'on pourrait multiplier les citations de ce genre), ses articles et ses discours n'en révèlent pas moins un Déroulède quelque peu différent.

6. Paul Déroulède, « Chant de guerre » (p. 96), in *Chants du soldat*. Cf. aussi

Cependant, le poète-patriote est parfaitement conscient de la faiblesse d'une telle explication. Nécessaire au relèvement du moral de l'armée, baume bienfaisant étendu sur les plaies de l'amour-propre national, elle ne saurait conduire, si l'on s'y tient, qu'à un autre désastre. C'est pourquoi Déroulède juge utile de s'inspirer de l'exemple de l'ennemi :

Quand on dit que c'est le maître d'école prussien qui a été vainqueur à Sadowa – et il l'a été ailleurs aussi, hélas – on n'a pas voulu dire qu'il avait mis les armes aux mains de nos jeunes ennemis... mais bien qu'il avait appris à l'enfant l'histoire de sa patrie, la géographie de sa patrie, l'amour et le respect du nom prussien, en même temps que la haine de l'ennemi héréditaire. Le premier outil d'éducation allemand n'est pas le fusil, mais le livre<sup>1</sup>...

Pour Déroulède, il est important de le souligner, la haine de l'adversaire est le commencement du patriotisme. Il clame donc son horreur de « ce peuple de vandales, de reîtres, de bourreaux ». Et il fait cette promesse : « Oui certes elle suffit cette leçon de haine : nous la savons par cœur, nous la dirons souvent<sup>2</sup>. »

Le système d'éducation préconisé par Déroulède repose sur deux principes de base : « Le patriotisme, qui est aussi une religion », écrit-il en 1883, « a ses symboles et ses rites comme il a ses apôtres et ses martyrs<sup>3</sup>. » Il appartient donc à l'éducateur, afin de donner aux enfants « par tous les moyens un amour profond et raisonné de leur nation et de leur sol<sup>4</sup> », de les nourrir de toutes les gloires de la France : livres d'histoire et de géographie, images et gravures, recueils de chants obligatoires, fêtes nationales. Voilà autant de moyens de chanter tous les héroïsmes de tous les moments de l'histoire de France. C'est aussi le moyen d'en recréer l'unité, d'intégrer la vieille France et celle qui est née sur les champs de bataille de la Révolution dans un même culte, et par conséquent de jeter un pont sur l'abîme qui sépare la France laïque de la France croyante, les petits-fils des émigrés des descendants des régicides<sup>5</sup>. De la Gaule

« Pro patria », in *Chants du soldat*, p. 70 ; *Le Drapeau*, 2<sup>e</sup> année, n° 33, 18 août 1883, p. 382 (dans un discours prononcé lors de l'inauguration du monument de la Défense à Paris) ; *Désarmement*, Paris, E. Dentu, 1891, p. 9.

1. Paul Déroulède, Discours d'Angoulême sur l'éducation militaire, *Le Drapeau*, n° 21, 26 mai 1883, p. 238.

2. Paul Déroulède, « Une leçon », in *Chants du soldat*, p. 19. Cf. aussi p. 20.

3. Paul Déroulède, « La madone de la patrie », *Le Drapeau*, n° 29, 21 juillet 1883, p. 333.

4. Paul Déroulède, *De l'éducation militaire*, p. 12.

5. *Ibid.*, p. 16. Cf. aussi pp. 14-15, p. 24, il écrit : « on n'a pas impunément vécu pendant vingt ans en ne regardant dans nos drapeaux que les aigles qu'on voulait en arracher ; dans nos victoires que les victoires de l'Empire ; dans nos soldats que les armées de l'Empire : la France a trop longtemps disparu pour eux et quand ils la cherchent ils ne la retrouvent plus ». Les dates historiques proposées sont les suivantes : « Le 29 avril, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ; le 20 septembre, date de la défaite des Prussiens à Valmy. La jeunesse de

jusqu'à Valmy c'est dans un même esprit d'héroïsme et d'abnégation que doivent communier tous les Français, car de Jeanne d'Arc jusqu'aux soldats de l'An II s'exprime la continuité française<sup>1</sup>. Au-delà de ses formes politiques, des institutions qui la régissent, il existe une nation. Bien des années plus tard, Déroulède résumera encore sa pensée dans la même veine : « La patrie est le domaine matériel et immortel acquis et transmis par les ancêtres. La nation en est le propriétaire : l'État n'en est et n'en doit être que le régisseur<sup>2</sup>. »

À un moment où il s'agit de rassembler « toutes les bonnes volontés nationales<sup>3</sup> », il est vital de dépasser toutes les divisions. Déroulède effectue ce dépassement aussi bien au niveau politique qu'aux niveaux social et religieux. « Il n'est pas de plus grand dissolvant que la politique<sup>4</sup> », dit Déroulède en 1885 en excluant la politique intérieure des domaines qui retiennent l'attention de la Ligue. Il refuse de s'engager sur la question de la laïcité : s'il eût préféré que « les vertus militaires fussent appuyées de vertus chrétiennes », il se déclare cependant satisfait, du moment que « l'amour de la patrie » remplace la religion révélée<sup>5</sup>. Il rejette également tout antisémitisme : « Un peuple n'a que les Juifs qu'il mérite [...] et je reconnais [...] que depuis 1789, la France a mérité de bons Juifs et elle les a<sup>6</sup>. » Ce n'est qu'au temps du nationalisme antidreyfusard que Déroulède évoquera le catholicisme comme l'un des piliers du patriotisme et de l'esprit militaire<sup>7</sup> : il sera alors parvenu, comme Barrès, au terme de son évolution. Il est également conscient du problème que pose pour le relèvement de la France le problème social : l'unité nationale passe par l'intégration du monde ouvrier dans la collectivité nationale. Mais, comme Barrès, il n'envisage que des solutions peu réalistes car les hommes du nationalisme, prisonniers du concept de l'unité nationale, ne parviennent guère à envisager autre chose qu'un protectionnisme sommaire, même à un moment où la condition ouvrière les préoccupe sincèrement. C'est ainsi que pour Déroulède le problème social est d'abord un problème de défense : du prolétariat français contre le travail étranger<sup>8</sup>, de

l'industrie et du commerce français contre la concurrence étrangère<sup>1</sup>. De cette conception, qui sera reprise par Barrès au temps du boulangisme, la pièce maîtresse est la solidarité du capital et du travail, solidarité qui, en permettant la collaboration du patronat et des chambres syndicales, doit assurer la protection du travailleur français<sup>2</sup>.

Le nouveau nationalisme est un nationalisme de défense à tous les niveaux, mais s'il manifeste un souci social, il comprend mal les aspirations et les besoins du monde ouvrier. Il est, en effet, mal armé pour s'attaquer à la question sociale. La condition ouvrière ne présente pour lui qu'un intérêt accessoire et ses postulats sont trop éloignés des intérêts du prolétariat pour que puisse s'établir, comme on le souhaitait sur son aile gauche, un front commun durable. Pas plus que la conception opportuniste et libérale de l'égalité, le « *Gallia Gallorum sit* »<sup>3</sup> de Déroulède n'apporte de solution à la misère ouvrière.

Le second grand principe de la Ligue est la culture de l'esprit militaire. Car sans l'esprit militaire, les aptitudes militaires « ne sont guère plus dans l'homme le plus fort qu'une balle sans poudre dans le plus beau fusil du monde<sup>4</sup> ». Assurer à l'école la propagation de l'esprit militaire, cette « institution de salut public<sup>5</sup> », y assurer la présence de l'armée et de l'instruction militaire, « transformer la jeunesse de nos écoles en une légion de braves Français<sup>6</sup> », tel était le programme de la commission Paul Bert. L'arrivée de Jules Ferry au ministère stoppa brutalement les projets de réforme et l'éducation militaire devint une simple éducation physique. C'est alors que pour la première fois Déroulède se dresse contre les pouvoirs publics : *De l'éducation militaire*, qu'il publie en 1882, est un pamphlet antiferryste. Déroulède craint en effet que le culte de l'armée ne soit sinon abandonné, du moins un peu délaissé ; ce qui, pour lui, risque d'être lourd de conséquences. En effet l'armée, instrument de la revanche, n'est pas que le symbole de l'indépendance, de la force, de la dignité – retrouvée ; elle est, aussi, celui de l'unité dans le sacrifice.

En 1882, les reproches de Déroulède ne s'adressent encore qu'à un homme et à sa politique. En 1884, c'est aux principes mêmes de l'action politique du gouvernement qu'il s'attaque. Et d'abord à sa politique coloniale, néfaste. Néfaste, parce qu'elle lance la France contre l'Angleterre, multiplie les conflits avec l'Italie et qu'enfin, « plus mauvaise encore dans son application que dans ses principes », elle disperse les forces de la nation<sup>7</sup>. Déroulède craint aussi, bien sûr, qu'elle ne détourne l'attention

nos écoles fêterait ainsi tour à tour, dans ces deux fêtes, la première grande patriote de la France et la première victoire des armées républicaines. »

1. Déroulède revient souvent sur le thème de la Gaule : cf. par exemple *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 80, p. 84, p. 87. Il exalte Jeanne d'Arc dans les *Chants du soldat* (p. 36) et entretient d'un même souffle le mythe de la Révolution française (p. 93).

2. Paul Déroulède, *La Patrie, la Nation, l'État, Discours prononcé à Paris le 10 juin 1909 au théâtre du Gymnase*, Paris, imprimerie de La Presse et de La Patrie, 1909, p. 11.

3. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 4.

4. Paul Déroulède, deuxième discours du Trocadéro, *Le Drapeau*, 4<sup>e</sup> année, n° 46, 14 novembre 1885, p. 544. Cf. aussi *La Patrie, la Nation, l'État*, p. 10.

5. Paul Déroulède, *De l'éducation militaire*, pp. 7-8.

6. Paul Déroulède, *La Défense nationale*, p. 11.

7. Paul Déroulède, *La Patrie, la Nation, l'État*, p. 7, p. 24.

8. Paul Déroulède, *La Défense nationale*, p. 5, p. 25.

1. *Ibid.*, p. 5, p. 30.

2. *Ibid.*, p. 12.

3. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 150.

4. Paul Déroulède, *De l'éducation militaire*, p. 5. Cf. aussi p. 22 : « Il y avait péril national à laisser s'éteindre l'esprit militaire... »

5. *Ibid.*, p. 22.

6. *Ibid.*, p. 3.

7. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 135, p. 124. Déroulède a toujours attaché un grand prix à ce que la France entretienne les meilleures rela-

des Français du seul problème vraiment digne de les retenir. Déjà en 1881, l'auteur des *Chants du soldat* lançait un avertissement à tous ceux qui parlant au nom de la République, « follement remplis de sagesse panique... ont trop baissé la voix<sup>1</sup> ». À cette époque cependant, il s'applique à souligner que la République n'est pas en cause : « La faute, je le sais, n'en est pas à ses lois, l'effort, elle l'a fait; la route elle l'indique<sup>2</sup>. »

Mais, début 1885, Déroulède fait un grand pas en avant. En effet, on discerne alors les premières critiques, encore voilées, mais fermes du régime et de ses mœurs politiques. Il est alors clair que la Ligue est engagée dans un lent processus de transformation. Anatole de la Forge l'a remarqué qui, dans sa lettre de démission de la présidence de la Ligue, écrit à son délégué général, le 7 mars : « Vous êtes un patriote autoritaire, je suis un patriote libéral<sup>3</sup>. » En octobre de la même année, place du Trocadéro, Déroulède, après avoir fait l'éloge de l'esprit – de civisme – qui règne au sein des sociétés de tir et de gymnastique, et après avoir insisté sur leur organisation démocratique, déclare comme pour prendre acte : « Les délégations qu'ils [les membres des sociétés] ont consenties pour une période déterminée, ils ne les retirent pas chaque matin; si bien que par un phénomène assez digne de remarque à notre époque, les chefs qu'ils se sont choisis ont plus d'autorité sur eux pendant toute la durée de leurs fonctions qu'ils n'en ont eux-mêmes sur leurs chefs<sup>4</sup>. » L'allusion au régime parlementaire, à ses crises d'autorité et à ses incohérences est claire. La suite de la déclaration est encore plus révélatrice. Dans le même discours en effet, Déroulède répond à des accusations lancées contre la Ligue selon lesquelles les sociétés de gymnastique pourraient constituer un danger quelconque pour l'État. Sa réponse souligne l'esprit de discipline qui règne au sein des ligueurs groupés autour du drapeau tricolore et insiste sur leur loyauté envers la démocratie; c'est d'ailleurs moins le contenu de cette réponse qui importe que le fait que Déroulède ait été amené à se défendre contre des accusations d'une telle nature<sup>5</sup>.

Il existe donc en 1885 une question Déroulède : la Ligue et son chef glissent imperceptiblement vers l'autoritarisme et l'opposition à la République parlementaire. Des voix s'élèvent pour dénoncer le danger et elles sont déjà suffisamment nombreuses pour que Déroulède se sente dans l'obligation d'y répondre au cours d'une manifestation tenue en plein Paris.

tions possibles avec tous les alliés potentiels : les Espagnols (pp. 216-217); les Grecs (p. 274); et surtout les Italiens, plus particulièrement les irrédentistes, « nos frères d'armes et d'idée » (p. 271).

1. Paul Déroulède, « Stances », in *Chants du soldat*, p. 65.

2. *Ibid.*

3. « Démission d'Anatole de la Forge », *Le Drapeau*, n° 10, 7 mars 1885, p. 112.

4. Paul Déroulède, Deuxième discours du Trocadéro du 25 octobre 1885, *Le Drapeau*, n° 46, 14 novembre 1885, p. 544.

5. *Ibid.*

Dans le courant des premiers mois de 1886, le ton se durcit. Pour la première fois aussi Déroulède prend publiquement position sur un problème fondamental de politique intérieure. L'unité du pays, dit-il en substance, doit être sauvée quoi qu'il en coûte : l'autoritarisme ne serait pas un prix trop élevé. Toute activité « sectaire » dont l'issue ne pourrait que mener à une « désintégration intérieure » doit être interdite. Cette mesure doit frapper le drapeau rouge et, en général, toute autre expression de particularisme.

Cette fois il ne se défend plus. Il est, il se veut autoritaire et il le dit, en son nom comme au nom de la Ligue, dans un texte dont la clarté ne laisse aucune place au doute : « L'heure viendra peut-être où, moins autoritaires, sinon plus libéraux, nous verrons accorder sans peine à l'individu plus d'expansions et plus de droits, mais ce ne sera jamais qu'au lendemain du jour où la justice et la paix réconciliées dans la gloire s'embrasseront sur les bords du Rhin. D'ici là ne laissons se disperser aucune de nos forces<sup>1</sup>. » C'est ainsi que Déroulède, en ce début 1886, renforce le nationalisme dans cette voie qu'il ne quittera plus désormais : l'individu est subordonné à la collectivité, sa finalité est dans le service de la nation et enfin les impératifs nationaux excluent l'ordre libéral. Le patriotisme xénophobe, le culte inconditionnel de l'armée lient l'idée de patrie à l'idée de guerre. L'éducation patriotique entreprise par les milieux républicains dans les premières années de la III<sup>e</sup> République aboutit à un militarisme de plus en plus accentué, doublé du culte du chef. Le chef, dit Déroulède, « doit être cru, il doit en tout cas être obéi<sup>2</sup> ».

Le culte des vertus militaires s'accompagne d'une assez extraordinaire exaltation de la mort : « Appartenir à l'armée », écrit Déroulède, « c'est-à-dire appartenir au devoir, au danger, à la mort, n'être plus à soi, n'être plus soi presque<sup>3</sup>... » Sur ce thème, le maître est surpassé par un membre de la Ligue qui, en 1891, s'exprime en ces termes :

Et puisqu'il faut mourir un jour, puisque cette mort que nous venons de dire est celle qui attend les trois quarts d'entre nous, quel est l'homme brave et réfléchi qui, au lieu d'une fin banale, misérable et sans éclat, ne choisirait, n'envierait le trépas sublime non du lansquenet ou du soldat mercenaire, mais celui du soldat citoyen, jeune encore, plein d'illusions, d'insouciance et d'enthousiasme, qui n'a connu de la vie que les roses et qui, sans laisser d'orphelins, verse son sang pour l'honneur, l'indépendance, l'intégrité nationale, ou pour défendre pied à pied, les libertés publiques, le foyer, la famille, le sol de la patrie<sup>4</sup>?

1. Paul Déroulède, Discours de Buzenval du 23 janvier 1886, *Le Drapeau*, n° 6, 5<sup>e</sup> année, p. 65.

2. Paul Déroulède, *La Défense nationale*, p. 2.

3. Paul Déroulède, « Les funérailles d'Henri Rivière », *Le Drapeau*, 4<sup>e</sup> année, n° 6, 7 février 1885, p. 65.

4. Dr Jérôme Aubœuf, *Cri de guerre*, Paris, E. Dentu, 1891, p. 52. L'ouvrage est

Une nouvelle note d'agressivité marque alors la pensée de Déroulède et les articles du *Drapeau*. Peu de temps après, poussant plus avant l'opposition au régime, le président de la Ligue déplore ouvertement « cette éternelle confusion du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif<sup>1</sup> ». On mesure le chemin parcouru en moins de quatre ans : d'abord créature de la République, la Ligue des patriotes en arrivera non seulement à formuler de graves critiques contre le régime, mais encore à être soupçonnée de complot. Début 1886, Déroulède avait en effet acquis la conviction que la République parlementaire ne pourrait jamais, de par les défauts inhérents au système, mener à bien l'œuvre de la revanche. Il est alors mûr pour le boulangisme. En janvier, en effet, après la formation du cabinet Freycinet, il se rend rue Saint-Dominique. À Boulanger, le nouveau ministre de la Guerre qu'il avait connu directeur de l'Infanterie, il propose un coup d'État<sup>2</sup>. Abolition du régime parlementaire, changement radical de la politique coloniale, mobilisation de toute l'énergie nationale pour le jour de la revanche, tel était le programme dont la réalisation bénéficierait de l'appui de la Ligue : Boulanger n'a pas dit non. Dès lors, persuadé d'avoir trouvé l'homme capable de réaliser ce que le Parlement ne pourrait jamais faire, Déroulède s'attache à faire état publiquement de ses convictions : Boulanger devient le symbole de la revanche.

À la fin de l'année, rentrant d'un long voyage à l'étranger, Déroulède pouvait déclarer : « Le nom d'un homme, le nom d'un vaillant soldat m'a servi de palladium. Ce nom c'est celui du chef suprême de notre armée, celui du général Boulanger<sup>3</sup>. » Le boulangisme revanchard et autoritaire était né : pour la première fois, le sentiment patriotique se retourne contre la République. Au nom de la revanche, au nom de la patrie sont mises en cause les institutions parlementaires. Les assises du nationalisme se rétrécissent singulièrement : après avoir dénoncé le libéralisme politique, Déroulède s'attaque à la clé de voûte du régime, au parlementarisme. Convaincu que seul un régime fort serait susceptible de préparer la France pour le jour de la revanche, il envisage la solution de l'homme providentiel.

#### LA CRISE DE CONFIANCE

La société française est régie par des lois justes parce qu'elle est une société démocratique. Tous les Français sont égaux en droits ; mais il y a entre nous des inégalités qui viennent de la nature ou de la richesse. Ces inégalités ne

consacré à démontrer la thèse de la supériorité militaire de la France sur l'Allemagne, donc de l'opportunité d'une guerre. Cf. p. 92.

1. Paul Déroulède, *Le Livre de la Ligue des patriotes*, p. 270.

2. Adrien Dansette, *Le Boulangisme*, Paris, Arthème Fayard, 15<sup>e</sup> édition, 1946, pp. 63-64.

3. Cité par le député boulangiste Francis Laur, *L'Époque boulangiste, Essai d'histoire 1886-1890*, Paris, Le livre à l'auteur, 1912-1914 (2 volumes), volume I,

peuvent disparaître. Le suffrage universel a mis fin aux conflits sociaux. Les révolutions, qui étaient nécessaires autrefois, ne le sont plus aujourd'hui<sup>1</sup>.

Ce texte d'Ernest Lavisse, écrit en 1895 à l'usage des élèves de l'enseignement public, résume parfaitement certaines idées maîtresses des fondateurs de la République ; il éclaire aussi la nature de la réaction boulangiste.

Vers 1885, le régime s'était installé dans l'immobilisme de ce que l'on peut appeler le gouvernement du centre<sup>2</sup>. Cette analyse de Maurice Duverger a des précédents car dès le 31 mai 1881 Alfred Naquet, le futur penseur du boulangisme, déplorait un système qui revenait à imposer au pays un quelconque « ministère hybride pris dans tous les centres de l'Assemblée<sup>3</sup> ». En 1885, le centre opportuniste est au pouvoir depuis six ans. Pour les vieux républicains de l'Empire et du Gouvernement de la défense nationale, les temps héroïques sont révolus. Leur victoire aux élections de 1881 consacre dix années d'efforts au cours desquelles il s'agissait chaque jour de sauver à nouveau la République. La pérennité du régime une fois assurée, le parti qui plus que tout autre en est le symbole estime que l'ère des grandes réformes a pris fin. En effet, dans l'esprit des hommes au pouvoir, la Révolution vient d'atteindre son but : instaurer le régime de la bourgeoisie libérale ; ils n'aspirent donc plus qu'à diriger le progrès en développant l'activité économique et à répandre les lumières d'un enseignement rationnel<sup>4</sup>.

p. 177. En octobre 1887, alors que le boulangisme est déjà lancé, Déroulède acclame en Boulanger le symbole de la « protestation ». Cf. *Qui vive ? France ! « Quand même », Notes et discours, 1883-1910*, Paris, Bloud, 1910, p. 88.

1. Cité in Pierre Nora, *loc. cit.*, p. 102.

2. Maurice Duverger, *La Démocratie sans le peuple*, Paris, Le Seuil, 1967, p. 8.

3. Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, Paris, E. Dentu, 1883, p. 129.

4. Cf. François Goguel, *La Politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, pp. 65-67 ; Adrien Dansette, *Le Boulangisme, op. cit.*, pp. 10-11. « La conjonction des centres, cette constante de la politique française », selon Maurice Duverger, s'opère en février-mai 1875, quand il devient clair que la restauration monarchique est impossible. Alors, les Orléanistes acceptent la République conservatrice comme un moindre mal, et s'unissent aux républicains modérés pour l'établir et pour la gouverner. L'avènement du ministère Buffet inaugure ces renversements de majorité parlementaire, sans intervention des électeurs, par simple volte-face des groupes centraux (*La Démocratie sans le peuple*, p. 142). Dès lors, selon la thèse de Maurice Duverger, l'histoire politique de la France est dominée non point, comme le pense François Goguel (*op. cit.*, pp. 17-18), par l'affrontement d'un parti de l'ordre et d'un parti du mouvement, mais par un balancement de faible amplitude à l'intérieur du centre. De 1875 à 1940, écrit Duverger, le pendule politique a oscillé du centre-droit au centre-gauche, non de la droite à la gauche (*ibid.*, p. 9).

Il ne semble pas qu'il y ait contradiction entre les thèses de François Goguel et de Maurice Duverger, dès lors que l'on considère l'histoire de la III<sup>e</sup> République au niveau de l'opinion et non plus seulement au niveau de l'exercice du pouvoir. L'affrontement d'un parti de l'ordre et d'un parti du mouvement était une réalité idéologique que Maurice Duverger a tort de négliger, tandis que la coalition des

L'alliance centriste avait permis de réaliser toute une série de réformes libérales : liberté de la presse, de réunion et d'association, établissement de l'instruction primaire obligatoire, laïcité. On est souvent enclin à sous-estimer l'œuvre des Républicains de la première génération et à exagérer leur médiocrité en oubliant de porter au crédit du Centre bourgeois la démocratie, le suffrage universel et l'enseignement primaire obligatoire. Dans l'Europe entière, seul le peuple français jouissait de libertés aussi étendues ; c'est une vérité que l'on ne saurait ignorer. Un Ferry<sup>1</sup>, un Waldeck-Rousseau<sup>2</sup> ou, à un niveau différent, un Jules Siegfried, ce « parfait opportuniste<sup>3</sup> » selon l'admirable tableau qu'en donna son fils, n'étaient pas des médiocres. Cependant, ces grands bourgeois libéraux, s'ils étaient soucieux de progrès, manquaient d'une doctrine sociale suffisamment hardie pour répondre aux aspirations des foules urbaines qui avaient cru à la République comme à l'avènement d'une ère nouvelle, et qui furent profondément déçues par le refus du parti républicain au pouvoir de promouvoir des réformes sur le plan économique et social. Elles exigeaient plus que le suffrage universel et l'enseignement laïque. C'est parce qu'un Jules Siegfried « restait intelligemment conservateur<sup>4</sup> » qu'un Laisant pouvait s'écrier, en battant le rappel de l'extrême gauche radicale à la veille des élections de 1885, que : « L'opportunisme a été le perpétuel ajournement, le refus perpétuel de toutes les réformes promises. Aux revendications les mieux établies, les plus justifiées, il répond : "pas encore", quand il n'ose pas dire : "jamais"<sup>5</sup>. »

C'est par le biais du problème social que la question du régime se pose de nouveau en 1885. Mais là ne réside pas l'unique source de mécontentement : la politique étrangère en est une autre. Dans leur majorité, les Fran-

---

modérés des deux côtés contre leurs propres extrêmes était une nécessité de gouvernement. Maurice Duverger est d'ailleurs le premier à reconnaître que c'est précisément cette coalition centriste qui permit à la France d'échapper au cycle infernal des Terreurs et des contre-terreurs (*op. cit.*, p. 149, p. 209).

1. Sur l'œuvre de Ferry, cf. les ouvrages d'Antoine Prost, *L'Enseignement en France*, Paris, Armand Colin, 1968, notamment pp. 191-203, et de Pierre Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République, Textes choisis et présentés par Pierre Barral*, Paris, Armand Colin, 1968.

2. Sur Waldeck-Rousseau, cf. Pierre Sorlin, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1966.

3. André Siegfried, *Mes souvenirs de la Troisième République, Mon père et son temps : Jules Siegfried, 1836-1922*, Paris, Éditions du Grand Siècle, 1946, p. 63.

4. *Ibid.*, p. 45.

5. Charles-Ange Laisant, *La Politique radicale en 1885, Quatre conférences*, Paris, H. Messenger, 1885, p. 72. Né en 1841, polytechnicien, docteur ès sciences mathématiques, Laisant est élu député républicain de Nantes en 1876. Lors du Seize Mai, il signe l'ordre du jour de défiance à Mac-Mahon. Réélu à Nantes en 1881, puis dans la Seine en 1885, Laisant siège à l'extrême gauche. En 1889, il est élu député boulangiste du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il signe ses écrits : A. Laisant.

çais n'entrevoient guère encore à cette époque le profit des expéditions coloniales et leur vocation colonisatrice ne s'est pas encore révélée. Ils sont, en revanche, un certain nombre d'intellectuels mis à part, profondément préoccupés par les provinces perdues.

Pour cette majorité de Français qui restent sincèrement attachés à l'idée de la revanche, pour tous ceux qui ressentent profondément l'humiliation de la défaite, la République opportuniste semble s'écarter de plus en plus de la voie tracée par ses fondateurs. Après l'abandon de fait de la revanche, après le renoncement aux réformes sociales, la République se débat dans ses crises de pouvoir et ses scandales politico-financiers. L'affaire Wilson fait la preuve qu'un régime républicain peut être aussi corrompu que l'Empire ; en un certain sens, le scandale des décorations a largement contribué au lancement du boulangisme. Mais la responsabilité de l'effritement de l'autorité gouvernementale incombe essentiellement à la Chambre, scindée en trois groupes égaux depuis 1885 et où les crises ministérielles se succèdent sans arrêt. Pour la grande masse des Français, le Parlement est l'institution où, par excellence, s'incarne la République. Or qu'y voit-on ? À peine ont-ils accédé au pouvoir que les gouvernements retombent dans l'anonymat parlementaire ; les noms des ministres, à quelques exceptions près, sont presque toujours inconnus de la majorité des Français. C'est un pouvoir sans visage. Tout cela fait que l'on conclut couramment à l'absence de responsabilité, voire de probité, dans les affaires de l'État.

Si les ministères vont et viennent à une cadence passablement rapide, le Parlement est toujours là et devient naturellement le bouc émissaire responsable de tous les maux du pays. La virulence des attaques dont il est l'objet va croissant au fur et à mesure que se dégradent les mœurs publiques et la situation sociale. Le Parlement, source de l'autorité et centre indiscutable de la vie politique, est rapidement chargé de tous les péchés par une opinion publique que rien n'incite à l'indulgence. À travers le Parlement, c'est l'ensemble des rouages politiques du régime qui est remis en cause : aux yeux de bien des Français, ce régime, qui peu de temps auparavant avait suscité tant d'enthousiasme, commence à apparaître comme fondamentalement impuissant, qu'il s'agisse de venger une défaite dont le souvenir reste cuisant, d'épurer les mœurs publiques, ou de donner aux problèmes sociaux une solution à leur mesure. L'antiparlementarisme qui se fait jour est sans doute la cristallisation de ce mécontentement général. Pour une opinion publique hautement sensibilisée, la République bourgeoise et parlementaire consacre une crise d'autorité permanente, abaisse le pays devant l'étranger, s'accommode de l'humiliation et de la perte de l'Alsace-Lorraine. Pour les uns, c'est le régime de la misère ouvrière, pour d'autres, c'est le régime de la facilité et de la médiocrité, régime sans grandeur ni honneur, expression d'un monde en faillite. Des hommes venus d'horizons très divers s'accordent à condamner le régime, jusque dans les termes qu'ils emploient : « France a

dit une grande chose », écrit Barrès, « quand il a dit de ce régime : "La République n'est point la liberté, elle est la facilité ! On n'a que faire des héroïsmes, de grandes forces sont inutiles" <sup>1</sup>. » Quant à sa propre pensée, Barrès l'exprime en deux courtes formules : « Je suis plébéien, mais je proteste contre la démocratie si elle veut faire de mon pays une étable à porcs <sup>2</sup>. » Quelques années plus tard, il ajoutera que « les mots républicains... dépriment, flattent ce qui est bas <sup>3</sup> ». Alors que Drumont est effrayé par le spectacle d'une « époque de laquelle tout héroïsme a disparu <sup>4</sup> », Rémy de Gourmont parle, en 1892, de « la démocratie mitoyenne (entre le marécage et le carnage – entre Panamá et Fourmies) <sup>5</sup> » et Octave Mirbeau, en 1887, de « politique rabaissée, littérature rapetissée, art galvaudé, société désemparée et dont les débris flottent pêle-mêle sur les vagues montantes de la démocratie <sup>6</sup>... »

C'est ainsi qu'aux yeux de nombreux intellectuels de tous bords, la République opportuniste représente la bassesse et la médiocrité par excellence.

Au niveau de l'opinion publique, on voit à la fin des années 1880 s'amorcer un processus de désintéressement des affaires publiques. Pour Maurice Barrès, l'une des raisons de cet état de choses réside dans le fait que les Français deviennent de simples rouages d'une immense machine administrative : « Dans la France organisée par le système parlementaire », écrit-il dans *Leurs figures*, « il n'y a de solide que les bureaux. À eux seuls ils constituent la France. Ils pensent et ils agissent pour trente-neuf millions de Français <sup>7</sup>. »

Aux yeux du Français moyen, la vie politique se présente comme un inextricable réseau de débats parlementaires confus, d'intérêts économiques obscurs constitués en groupes de pression, d'intérêts locaux ou personnel qui, eux, sont par trop clairs. Sur le fond embrouillé des affaires publiques, éclate çà et là un scandale politico-économique qui ne contribue pas peu à miner le crédit chancelant des hommes au pouvoir.

Du krach de l'Union générale à l'affaire Wilson, la République ne cesse de se déconsidérer. Or, dans l'esprit de nombreux Français, le gouvernement du centre bourgeois est identifié avec le principe même de la démocratie parlementaire ; cette confusion pèse d'un poids singulièrement lourd dans la vie politique française de la fin du siècle. Barrès en tout cas est de ceux-là. Affairisme, instabilité ministérielle, faiblesse de l'exécutif, incapacité de mener une politique, scandales politiques et financiers :

1. *Mes Cahiers*, t. III, p. 166.

2. *Mes Cahiers*, t. II, p. 196.

3. *Mes Cahiers*, t. VII, pp. 15-16.

4. Édouard Drumont, *La France juive, Essai d'histoire contemporaine*, 13<sup>e</sup> éd., Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1885, p. 438.

5. Rémy de Gourmont, « La Fête nationale », in *Le Joujou patriotisme*, p. 101. L'article fut publié dans le numéro de juillet 1892 du *Mercur de France*.

6. Cité in Pierre de Boisdeffre, *Maurice Barrès*, p. 59.

7. *Leurs figures*, p. 6.

voilà, irrémédiablement confondue avec l'ordre bourgeois, la démocratie parlementaire telle qu'elle apparaît à Barrès comme à ces nombreux Français. La déception que les Français éprouvent est à la mesure de l'espoir, sans doute démesuré, qu'ils avaient placé dans la République lors de sa fondation. Et cette déception est évidemment à l'origine de la violente réaction dont Barrès se fait l'écho.

Battu en brèche de toutes parts, le centre bourgeois n'en fait pas moins preuve d'une étonnante vitalité. Ne peut-on y voir une preuve qu'en dépit de leur langage révolutionnaire, beaucoup de Français sont en fait plus solidement attachés à ce régime qu'ils ne veulent l'avouer ? Ne faut-il pas bien distinguer entre mécontentement et esprit de révolte ? L'échec du boulangisme en septembre 1889, après les triomphes électoraux de 1888 en province et du 27 janvier 1889 à Paris, ne suggère-t-il pas que le mécontentement avait créé une atmosphère qui, si elle se prêtait à des aventures électorales, n'était ni universelle ni suffisamment constante ?

Toujours est-il que Barrès et bien d'autres jeunes intellectuels cultivent cette image exclusivement négative du régime. Il en est de même pour cette extrême gauche radicale qui, en 1885, monte à l'assaut de l'opportunisme et prépare le terrain sur lequel s'épanouira le boulangisme. Les contemporains de la République opportuniste, comme Barrès et les leaders du boulangisme, en exagèrent considérablement l'intensité des vices ; ils ont à leur décharge de traduire fidèlement les sentiments d'une grande partie du monde ouvrier et de la petite bourgeoisie menacée par la stagnation économique <sup>1</sup>. Le succès électoral des radicaux, en 1885, l'audience du boulangisme dans ces mêmes milieux semblent leur donner raison. C'est le raz-de-marée anti-opportuniste de 1885, ainsi que la réussite de Boulanger à Paris, qui fait prendre conscience aux boulangistes d'origine radicale, de la puissance du courant qui les porte.

Et pourtant, le boulangisme devait s'écrouler avec une rapidité étonnante ; et la gauche socialiste, à l'heure du choix véritable, au temps de l'Affaire, se dressera pour défendre la République.

Bien des années après l'échec du boulangisme, en 1904, alors que l'antidreyfusisme avait à son tour été vaincu, Barrès, tirant les leçons de quinze années d'activité politique, fait cet aveu :

Je ne le dis point et je ne charge personne de le dire, mais depuis trente-trois ans, le suffrage universel n'a pas si mal réussi au plus grand nombre, à ceux qui sont le suffrage universel. Je crois pourtant qu'ils vont à une désillusion, et

1. Aujourd'hui encore, certains analystes, dont la fidélité aux principes des Lumières a souvent laissé beaucoup à désirer, croient pouvoir confirmer cette conclusion des premiers boulangistes. Ainsi de Jean-Marie Domenach (*Barrès par lui-même*, p. 39 et p. 41) et de Maurice Duverger (*La Démocratie sans le peuple*, p. 161, p. 173) qui poussent au noir la grisaille et l'immobilisme de la III<sup>e</sup> République.

que ces idées de désarmement et d'arbitrage ne leur ménagent rien de bon, mais enfin jusqu'à cette heure, ils ne se sont pas trompés et ils ont voté d'une telle manière que leurs intérêts ont été améliorés, satisfaits. Alors ? qu'espérer<sup>1</sup> ?

Trois ans plus tard, il revenait aux réflexions de sa jeunesse : « J'aimerais mieux ce Mun, j'aimerais mieux ce Jaurès, mais il faut se résigner à l'ordre. Se résigner au centre, s'humilier au centre avec l'humanité moyenne qui ne veut que dormir, manger, multiplier<sup>2</sup>. »

En effet, en cette première décennie du xx<sup>e</sup> siècle, il ne lui restait guère d'autre issue que de se résigner à demeurer dans ce centre où il avait glissé dans les années qui suivirent l'Affaire, après l'avoir honni au temps du boulangisme. N'étant pas encore à l'Académie française, il lançait alors une bien fière apostrophe :

Oui, cher monsieur, je pense peu de bien des jeunes gens qui n'entrent pas dans la vie l'injure à la bouche. Beaucoup nier à vingt ans, c'est signe de fécondité. Si la jeunesse approuvait intégralement ce que ses aînés ont constitué, ne reconnaîtrait-elle pas d'une façon implicite que sa venue en ce monde fut inutile ? Pourquoi vivre, s'il nous est interdit de composer des républiques idéales ? Et quand nous avons celles-ci dans la tête, comment nous satisfaire de celle où nous vivons ? Rien de plus mauvais pour la patrie que l'accord unanime sur ces questions essentielles du gouvernement. C'est s'interdire les améliorations, c'est ruiner l'avenir<sup>3</sup>.

#### LES ORIGINES RADICALES DE L'IDÉOLOGIE BOULANGISTE

L'engagement de Barrès dans le boulangisme date d'avril 1888, alors que la campagne plébiscitaire bat son plein et que Boulanger remporte ses premiers succès. Le 12 mars, paraît le premier numéro de *La Cocarde* qui lance son célèbre slogan « dissolution, révision, constituante ». En soi, ce cri de guerre boulangiste n'a alors rien de nouveau ni de révolutionnaire : ce n'est que le résumé du vieux programme républicain dont l'extrême gauche radicale réclame l'application depuis dix ans. De plus, l'anti-parlementarisme qui fait le fond de l'agitation menée sur le nom de l'ancien ministre de la Guerre ne s'identifie nullement à la droite. La vision des contemporains est fort différente de la nôtre ; d'autant plus

1. *Mes Cahiers*, t. III, p. 187.

2. *Mes Cahiers*, t. V, p. 118.

3. *Le Jardin de Bérénice*, pp. 11-12.

qu'ils ignorent tout des contacts de Boulanger avec la droite monarchiste. Au moment où Barrès publie sa première profession de foi, Paul Lafargue apprécie dans le boulangisme « un mouvement populaire<sup>1</sup> », d'autres guesdistes partagent cette opinion<sup>2</sup>, et le point de vue de Barrès n'est guère différent.

Ce n'est qu'avec la publication, en 1890, des *Coulisses du boulangisme* de Mermeix<sup>3</sup> qu'éclate au grand jour la collusion de Boulanger et des monarchistes. L'entourage de Boulanger, celui qui lui sert de façade devant le pays, Dillon et Georges Thiébaud mis à part, restera jusqu'à la fin composé de républicains de gauche.

Le boulangisme est d'origine radicale, non parce que Boulanger fut imposé à Freycinet par Clemenceau, ou qu'il fut réellement un ministre républicain, mais parce qu'il n'y avait pas dans le programme boulangiste, y compris le programme barrésien, un seul thème qui n'ait été longuement développé par les radicaux lors de leur campagne électorale de 1885. Pour certains d'entre eux, Naquet notamment, la campagne en faveur de la révision, contre le parlementarisme et pour les réformes sociales, était de dix ans antérieure au boulangisme. Avec Naquet, Laguerre, Laisant, Michelin et Rochefort venaient se battre dans le boulangisme pour des principes qu'ils défendaient depuis des années. En ce sens, le boulangisme n'était pas plus dépourvu de doctrine que ne l'était l'extrême gauche radicale : c'est la médiocrité de Boulanger lui-même qui voile ce qu'il pouvait y avoir de vigueur dans le mouvement à ses origines. Le premier boulangisme apparaît donc comme un prolongement du radicalisme, et même, dans l'esprit de ses partisans de gauche, comme le radicalisme authentique.

Dans le sillage de Boulanger, ses partisans d'extrême gauche s'attaqueront à l'immobilisme de la République opportuniste ; il faut cependant insister sur le fait que la plupart d'entre eux n'a pas attendu l'apparition du général pour se mettre à l'œuvre.

Le premier des principaux boulangistes à apparaître sur la scène politique est Alfred Naquet. Le 31 mai 1881, Naquet demande à la tribune de la Chambre la révision de la Constitution<sup>4</sup> ; il développe longuement ce

1. Cité in Claude Willard, *Le Mouvement socialiste en France, Les Guesdistes (1893-1905)*, Paris, Éditions sociales, 1965, p. 36.

2. *Ibid.*, pp. 37-39.

3. Mermeix (Gabriel Terrail), *Les Coulisses du boulangisme*, Paris, L. Cerf, 1890. Rédacteur en chef du grand journal boulangiste, *La Cocarde*, élu en 1889 député du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Mermeix publie d'abord les résultats de son enquête dans *Le Figaro*. Il devient la bête noire du dernier carré des fidèles.

4. *Journal officiel ; débats parlementaires, Chambre des députés*, 1881, p. 1085. Naquet est né en 1834. Il était docteur en médecine et professeur de chimie organique à la faculté de médecine. Condamné à de nombreuses reprises par les tribunaux de l'Empire, il est, en 1867, l'un des organisateurs du Congrès de la Paix à Genève. Secrétaire à la délégation de Tours du Gouvernement de la défense nationale, élu député radical du Vaucluse le 8 février 1871, Naquet s'oppose, à partir de

regime parlementaire, ses incohérences, son inefficacité, sa nature antidémocratique. Naquet reviendra sur ces idées dans une série de quatre articles publiés dans la *Revue bleue* de décembre 1886 et janvier 1887<sup>2</sup>, puis dans un long discours prononcé en septembre 1888 au cercle révisionniste de Marseille<sup>3</sup>. Le 15 mars 1894, il les développera de nouveau à la Chambre<sup>4</sup>. Avec Laisant, Naquet est le théoricien de l'antiparlementarisme boulangiste, le spécialiste en matière institutionnelle. Dans ce domaine, on ne trouve ni dans le discours-programme prononcé à la Chambre le 4 juin 1888 par Boulanger ni dans les articles de Barrès dans *Le Courrier de l'Est* une seule idée qui n'ait été auparavant développée par Naquet. C'est d'ailleurs pourquoi, en 1889, Barrès se présente aux électeurs de Nancy comme un disciple du sénateur radical<sup>5</sup>. Ce n'est que plus tard, dans *L'Appel au soldat*, qu'il dénoncera son influence, qu'il juge alors néfaste, sur le général. En effet, et sans pour autant lui dénier sa qualité de « théoricien du parti »<sup>6</sup>, il tiendra le sénateur pour responsable de l'aversion de Boulanger pour l'antisémitisme; aversion que Barrès considère comme l'une des raisons de l'échec du boulangisme<sup>7</sup>. Si dans *Le Roman de l'énergie nationale* Barrès emploie le terme de « naquettisme » pour indiquer l'enlèvement du boulangisme des temps héroïques dans l'intrigue parlementaire<sup>8</sup>, il avoue dans les *Cahiers* avoir admiré et admirer encore Naquet<sup>9</sup>.

Pour Naquet, le régime parlementaire, importé d'Angleterre, est un rouage de la monarchie constitutionnelle et non pas de la démocratie de suffrage universel. Or, en France, ce régime fait partie de l'héritage de la monarchie de Juillet, il est donc en contradiction avec toutes les traditions républicaines et révolutionnaires<sup>10</sup>, ou pour reprendre une définition de Laisant dans une brochure publiée à la veille des élections de 1885, c'est

1878, à la politique opportuniste. Pendant ce temps, il s'emploie à faire voter la loi sur le divorce. Le 22 juillet 1883, il est élu sénateur.

1. Cf. *supra* p. 109.

2. Alfred Naquet, « Le parlementarisme », *Revue bleue*, 3<sup>e</sup> série, n° 25, 18 décembre 1886, pp. 769-774; n° 26, 25 décembre 1886, pp. 801-807. Les deux derniers articles paraissent sous le titre : « Le régime représentatif », n° 4, 22 janvier 1887, pp. 97-103 et n° 5, 29 janvier 1887, pp. 138-143.

3. Alfred Naquet, *Discours prononcé le 28 septembre 1888 au cercle révisionniste de Marseille*, Avignon, Imprimerie de Gros, 1888.

4. *Journal officiel; débats parlementaires, Chambre des députés*, 1894, p. 525.

5. Barrès, « M. Naquet », *Le Courrier de l'Est*, 10 mars 1889; « La République ouverte », *Le Courrier de l'Est*, 24 mars 1889.

6. *L'Appel au soldat*, p. 123.

7. *Ibid.*, p. 464; cf. chap. iv.

8. *Ibid.*, pp. 282-283; p. 392.

9. *Mes Cahiers*, t. I, p. 40.

10. Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, pp. 80-81; cf. aussi pp. 107-109 *Discours de Marseille*, pp. 7-11.

tionnement correct du régime parlementaire suppose le suffrage restreint et l'existence d'une classe politique homogène. D'après Laisant, le régime parlementaire c'est tout simplement « le gouvernement au profit d'une caste »<sup>2</sup>.

Pour Naquet, dans la réalité française, où le suffrage universel se divise et se subdivise infiniment, le régime parlementaire débouche sur une crise chronique du pouvoir : « Avec le régime parlementaire qui prend les ministres dans les Chambres et les déclare politiquement responsables devant elles, cette impuissance à gouverner devient presque absolue<sup>3</sup>. » Les principaux défauts du régime actuel, poursuit Naquet, sont « de pousser à l'excès l'instabilité gouvernementale, de transformer perpétuellement les questions de législation en questions ministérielles, de favoriser l'immixtion permanente des membres du Parlement dans l'administration du pays, si bien que, par une interversion funeste, mais forcée, de toutes les règles naturelles, c'est le pouvoir législatif qui administre et le pouvoir exécutif qui légifère<sup>4</sup> ». Il s'ensuit une paralysie quasi totale du système car la moindre réforme exige d'interminables délais et dans la mesure où les transactions aboutissent, on ne parvient à élaborer que des demi-mesures qui ne satisfont personne. Il est naturel que cette impuissance fatigue le pays, déconsidère le régime représentatif et fasse la partie belle « aux panégyristes du pouvoir personnel<sup>5</sup> ». Parce qu'il empêche toute politique continue, ce régime de chaos et de stérilité engendre un péril national<sup>6</sup>.

Pour Laisant, « un pareil système », cette « déplorable copie de la monarchie », est la négation même de l'esprit républicain car :

C'est dans les couloirs, c'est par les intrigues, par la distribution des faveurs et la menace des disgrâces qu'un ministère agit sur les membres du Parlement et se fait une majorité. Les discussions publiques ne sont plus qu'un vain décor, destiné à tromper le pays en cachant les manœuvres de groupes, le travail des coteries, les luttes d'ambition ayant pour objet la conservation ou la conquête des portefeuilles<sup>7</sup>.

Naquet et Laisant reviennent inlassablement sur ces thèmes qui sont, en 1885, des thèmes classiques du radicalisme et qui seront, jusque dans leur formulation, repris par Barrès et le boulangisme.

Mais les futurs boulangistes n'étaient pas seuls à s'attaquer à la Répu-

1. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 84.

2. *Ibid.*, cf. aussi p. 76.

3. Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, p. 15.

4. *Ibid.*, p. 75.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. Alfred Naquet, *Discours de Marseille*, pp. 26-27 et p. 31.

7. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 77.

blique parlementaire. S'il semble naturel de trouver sous la plume de Rochefort des expressions comme « saletés parlementaires<sup>1</sup> », ou « pourriture d'Assemblée<sup>2</sup> », on s'attend moins à constater chez des hommes qui refusent, en décembre 1886, le projet Michelin de révision et qui combattent ardemment le boulangisme, une conception identique des réalités politiques<sup>3</sup>.

C'est tout de même une drôle de mécanique que le parlementarisme [écrit Sigismond Lacroix dans un éditorial du grand quotidien d'extrême gauche *Le Radical*]. Tout s'y déforme, s'y dénature, s'y fausse [...] ces faiblesses, ces fautes sont rendues presque inévitables par le régime parlementaire, et [...] si l'on veut ramener dans les votes la sincérité, la loyauté et la fermeté, il faut changer de régime<sup>4</sup>.

Quant à Henry Maret, rédacteur en chef de ce même journal, il constate que « le régime parlementaire, tel que nous le possédons, c'est l'abdication périodique de la nation en faveur d'un certain nombre d'hommes », et achève son réquisitoire en prophétisant le proche « effondrement du régime parlementaire<sup>5</sup> ».

Il existe donc au sein de la gauche un courant antiparlementaire, nourri de l'opposition à la Constitution de 1875. L'opposition du centre opportuniste à une refonte de la Constitution est à l'origine de la scission de cette fraction des radicaux pour qui la notion de solidarité républicaine avait perdu sa raison d'être, et qui formeront l'état-major boulangiste.

À l'issue des élections de 1885, alors que les mécanismes du pouvoir semblaient bloqués, leur exaspération augmente. Dans un livre au titre suggestif, *L'Anarchie bourgeoise*<sup>6</sup>, publié en 1887, Laisant fait de nouveau le procès de l'impuissance et de l'intrigue parlementaire<sup>7</sup>, de la « curée des portefeuilles<sup>8</sup> » ; mais cette fois le ton se fait plus dur, les

accusations plus violentes – c'est le « parlementarisme bourgeois<sup>1</sup> » qui est en cause, c'est la « bourgeoisie parlementaire<sup>2</sup> » qui, ayant pris possession de la France, réduit à néant la souveraineté du peuple<sup>3</sup>.

En 1885, Laisant avait déjà accusé le régime parlementaire tel que le pratiquaient les opportunistes d'être « l'exploitation de la France au profit d'une classe dirigeante<sup>4</sup> ». Ce thème, qui sera l'un des éléments de base du boulangisme barrésien, est également celui qui, sous des formes différentes, revient le plus fréquemment dans *L'Intransigeant*<sup>5</sup>.

D'un tempérament naturellement frondeur, que stimule un certain désir de justice sociale, et une aversion profonde pour les traitants, les trafiquants et les hommes d'argent, Rochefort attaque inlassablement les « concussionnaires, pot-de-viniers, trafiquants de mandats et administrateurs de sociétés véreuses dont se compose la majorité de notre représentation nationale<sup>6</sup> » ; « les coquins qui nous dévalisent en nous gouvernant ou nous gouvernent en nous dévalisant<sup>7</sup>... » Il cloue au pilori l'affairisme et la pourriture des milieux officiels, les escroqueries et les faillites des hommes de l'opportunisme<sup>8</sup>. Il entretient, dans un journal dont l'influence est énorme dans les faubourgs parisiens et qui sera l'arme la plus efficace du boulangisme, une constante atmosphère d'agitation, de soupçons et de

1. *Ibid.*, p. 247.

2. *Ibid.*, p. 231.

3. *Ibid.*, p. 200.

4. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 37.

5. *L'Intransigeant* paraît dès le 14 juillet 1880. À ses origines, le journal compte parmi ses collaborateurs des hommes comme Benoît Malon, Clovis Hugues, Allemane, et mène de vives campagnes contre Gambetta, puis contre Ferry et l'opportunisme. Il soutient les grévistes d'Anzin et de Decazeville, insère les communiqués des groupes socialistes et, en période électorale, fait campagne pour leurs candidats.

6. Henri Rochefort, « Les conseils de Brisson », *L'Intransigeant*, 29 janvier 1885. Henri Rochefort sera le plus prestigieux des chefs boulangistes. Né en 1831, il a, au moment où se déclenche la campagne boulangiste, un long passé d'agitateur et de pamphlétaire. Après avoir accumulé duels et condamnations, il est élu, en 1869, député de la Seine et siège à l'extrême gauche. Membre du Gouvernement de la défense nationale, il démissionne pour être élu, le 8 février 1871, de nouveau député de la Seine. Les préliminaires du traité de paix adoptés, il abandonne son siège de député, prend part à la Commune. La Commune vaincue, il est condamné et déporté. Il s'évade, gagne la Suisse d'où il envoie des articles aux journaux parisiens. Rentré à Paris après l'amnistie de 1880, il fonde *L'Intransigeant*. En 1885, il est réélu député de la Seine mais, quatre mois après, en février 1886, il démissionne encore. En 1889, la Haute Cour le condamne en même temps que Boulanger à l'exil. Il sera violemment antidreyfusard.

7. Henri Rochefort, « Les suites d'un enterrement », *L'Intransigeant*, 2 janvier 1885.

8. Cf. Henri Rochefort, « L'année honteuse », *L'Intransigeant*, 2 janvier 1885 : « la ruine de nos finances, englouties dans les poches de la famille Ferry ». Cf. aussi « Le vivisecteur prodigue », du 14 janvier : « nos soldats transformés en agents miniers de la famille Ferry ».

1. Henri Rochefort, « Impudence et lâcheté », *L'Intransigeant*, 10 juin 1885.

2. Henri Rochefort, « Moins que rien », *L'Intransigeant*, 11 janvier 1885.

3. Né en 1847, docteur en droit, Henri Michelin est élu en 1884 président du conseil municipal de Paris. À ce titre, il représentera la capitale aux funérailles de Victor Hugo. L'extrême gauche le considère comme l'un de ses leaders et, en 1885, lorsqu'il sera élu député de la Seine, il siègera avec ce groupe, peu de temps d'ailleurs, car il lui est reproché son manque de combativité et ses complaisances pour les opportunistes.

4. « Effets de tactique », 30 mai 1885.

5. « Le gouvernement direct », 22 juillet 1885. Un an plus tard, dans un article intitulé « Gâtisme », Maret croit pouvoir rappeler le bien-fondé de sa prophétie en dévoilant la décrépitude mentale des députés de la Chambre, symbole du régime : « Cette Chambre est affligée d'une maladie assez curieuse [...] un état de gâtisme assez avancé » (*Le Radical*, 16 juillet 1886).

6. A. Laisant, *L'Anarchie bourgeoise (politique contemporaine)*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1887.

7. *Ibid.*, p. 220.

8. *Ibid.*, p. 228. Cf. mêmes thèmes chez Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, pp. 82-87 et *Discours de Marseille*, pp. 18-23.

... importations, de pirateries et d'assassinats ne s'est produit entre le 1<sup>er</sup> janvier et la Saint-Sylvestre<sup>1</sup>. »

Barrès conservera toujours une grande estime à Rochefort. Il se dit fasciné par cet « homme de proie<sup>2</sup> », par « son immense popularité, sa souveraineté du boulangisme<sup>3</sup> ». Son *Courrier de l'Est*, pâle reflet de *L'Intransigeant*, lui ressemblera quelque peu. Il essaiera d'imiter le style de Rochefort, ses formules à l'emporte-pièce, mais il n'atteindra que rarement la puissance de l'ancien communalard. Il lui empruntera cependant, avec succès, une certaine tendance à la diffamation, aux accusations gratuites et aux procès d'intention. Dans le boulangisme, au temps de *La Cocarde*, dans l'antidreyfusisme, les deux hommes se retrouveront toujours dans le même camp. Ce sont Barrès, Rochefort et Déroulède qui assurent, après la débâcle, la permanence de cet esprit boulangiste dont l'apport pèsera d'un si grand poids dans le nationalisme.

Rochefort dans la rue parisienne – il n'oublie jamais de préciser sous une forme ou sous une autre que « le vol et la prostitution sont au pouvoir<sup>4</sup> » –, Naquet et Laisant au Parlement, dans les milieux politiques et devant l'électorat radical, préparent le champ de bataille et les munitions du boulangisme.

C'est ainsi que le boulangisme est issu de l'attitude d'opposition de l'extrême gauche radicale face aux républicains de gouvernement, de sa surenchère verbale dans laquelle il entrait une bonne part de démagogie. Dans une certaine mesure, il puise aussi, surtout dans le cas de Rochefort et de Naquet, dans les souvenirs de la Commune.

Les radicaux s'étaient déjà heurtés aux hommes au pouvoir sur la question de l'enseignement : ils récusait alors la conception libérale de la laïcité à la manière de Jules Ferry<sup>5</sup>. En 1885, ils reprochent aux républicains de gouvernement la médiocrité de leur politique européenne face à l'Allemagne et leur inertie dans le domaine des réformes constitutionnelles et sociales. La hargne des radicaux les plus avancés ne provient pas seulement des nécessités de tactique électorale ou des vieilles rancœurs : ils s'opposent aux républicains de gouvernement sur la plupart de leurs grandes options politiques et sociales.

La violente campagne antiparlementaire et antibourgeoise se nourrit aussi de l'opposition de l'extrême gauche à ces « entreprises coloniales lointaines » qui, selon Laisant, ont trois buts essentiels :

1. Henri Rochefort, « L'année honteuse », *L'Intransigeant*, 2 janvier 1885.
2. *Mes Cahiers*, t. VI, p. 338.
3. *Mes Cahiers*, t. X, p. 162.
4. Henri Rochefort, « Les suites d'un enterrement », *L'Intransigeant*, 2 janvier 1885.
5. Cf. Antoine Prost, *L'Enseignement en France*, p. 199.

C'est une diversion qui fait gagner du temps et qui permet de manquer aux engagements pris et de ne pas accorder les réformes promises. En second lieu, on ouvre des débouchés aux fonctionnaires, sous prétexte d'en ouvrir au commerce [...]. L'article sous-préfet est le seul que nous exportions réellement. [Et finalement :] La bourgeoisie estime qu'une saignée périodique dans le corps social est d'une bonne hygiène politique, dégage le cerveau, entretient la fraîcheur. Et les expéditions coloniales offrent cet avantage précieux que c'est le sang du peuple qui coule, non pas celui de la bourgeoisie<sup>1</sup>... »

Quant à Rochefort, il verse une pièce supplémentaire au dossier des méfaits de la bourgeoisie opportuniste : « C'est Bismarck qui a ordonné à Ferry l'envoi de 50 000 hommes au Tonkin<sup>2</sup>. » Pour lui, comme pour Laisant, Ferry s'est rendu coupable de haute trahison : à la solde de l'Allemagne, le président du Conseil s'est engagé à « lui livrer la France sans armée et sans défense<sup>3</sup> ».

Le thème de la capitulation et de la trahison, qui deviendra l'un des lieux communs de la légende boulangiste et qui fera fortune au temps de l'Affaire, est déjà amplement exploité en 1885.

Le refus des réformes constitutionnelles, les expéditions coloniales, l'abaissement de la France devant l'Allemagne<sup>4</sup> constituent, selon les futurs boulangistes, un ensemble cohérent dont l'évident objet est la volonté de pratiquer un parfait immobilisme social. Grâce à « la mise en œuvre d'un mécanisme politique et gouvernemental qui s'appelle le parlementarisme moderne », écrit Laisant en 1885, « la bourgeoisie dirigeante » parvient à rester confinée dans son égoïsme et freine toute réforme profonde et sérieuse. Et il résume sa pensée en disant que « la République a fait faillite<sup>5</sup> ».

Moins violent, Henri Michelin lui fait crédit de deux réformes fructueuses : la liberté de la presse et la création de l'enseignement primaire laïque et obligatoire, mais il s'accorde avec Laisant et Maret pour dénier à Ferry toute part dans cet heureux succès<sup>6</sup>.

1. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, pp. 78-79. Cf. aussi *L'Anarchie bourgeoise*, p. 256 : « Une bonne expédition coloniale, habilement conduite, vaut une insurrection réprimée ».

2. Henri Rochefort, « L'accusé Ferry », *L'Intransigeant*, 8 janvier 1885.

3. Henri Rochefort, « Homicide par imprudence », *L'Intransigeant*, 28 janvier 1885. Cf. aussi A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 76.

4. Dans « L'année honteuse », 2 janvier 1885, Rochefort s'exprime de la façon suivante : « Bafoué et insulté par M. de Bismarck [...] Ferry ne s'en est pas moins traîné à plat ventre devant le chancelier allemand. Celui-ci, après lui avoir flanqué sa botte dans le derrière, s'amuse aujourd'hui à la lui faire cirer. »

5. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 76. Cf. aussi p. 44.

6. Henri Michelin, « En avant », *L'Action*, 19 novembre 1886. Autour de Michelin, qui prend le 19 novembre 1886 la direction de *L'Action*, se groupent les radicaux avancés, qui désirent pousser plus en avant encore que *Le Radical* dans la voie de la réforme constitutionnelle. Dans ce premier éditorial, Michelin reprend tous les

« La haine des radicaux envers Ferry est bien connue. Il est à leurs yeux le symbole de l'opportunisme, c'est-à-dire de l'évanouissement de « toutes les espérances que fit naître le mot magique de République<sup>1</sup> ». Pour Rochefort, « l'odieux Ferry<sup>2</sup> », « le lépreux Ferry<sup>3</sup> », « le meurtrier Ferry<sup>4</sup> », « l'affameur Ferry<sup>5</sup> », est « l'infecte canaille [...] à qui nous devons [...] le chômage et la misère<sup>6</sup> ».

Jour après jour, les éditoriaux de Rochefort, en attisant le mécontentement, voire la haine, contribuent puissamment à créer le climat qui permettra l'éclosion du boulangisme. Sa violence et aussi son extraordinaire aptitude à trouver la formule qui démolit l'adversaire rencontrent un écho profond auprès de la traditionnelle clientèle radicale, celle qui donnera au boulangisme son capital de dévouement désintéressé, qui élira à Paris des députés boulangistes et dont la réceptivité à l'agitation antidreyfusarde fera finalement basculer la capitale dans le nationalisme.

La réforme constitutionnelle n'est pas l'unique souci des futurs boulangistes ; ils se préoccupent au moins autant de la question sociale. Ce n'est point de leur part vaine démagogie : s'ils font très souvent preuve d'une ignorance totale en matière économique, ils ne manquent pas de sincérité. Dès 1878, dans une longue conférence faite à Béziers, Naquet s'attaque au problème social. Il se déclare socialiste dans la mesure où socialisme signifie « vouloir l'amélioration du sort des travailleurs, vouloir que le travailleur sorte de l'état d'infériorité où il se trouve aujourd'hui. Qui-conque [...] veut que le produit de ses œuvres ne soit pas absorbé par le capitaliste est socialiste<sup>7</sup> ». La question sociale peut être, selon Naquet, résolue de la même manière que le fut le problème paysan au temps de la Révolution, c'est-à-dire en accordant aux ouvriers la propriété de leur « instrument de travail ». Puisque l'on ne saurait morceler une usine de

---

thèmes développés déjà par Laisant et Naquet. Cf. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 72 ; Henry Maret, « Le discours de Lille », *Le Radical*, 3 mai 1885. Selon Maret et Laisant, la réforme de l'enseignement fut acquise contre Ferry et malgré son opposition. Sans Ferry, elle eût été plus complète encore.

1. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 33.

2. Henri Rochefort, « La candidature Gatineau », *L'Intransigeant*, 23 janvier 1885.

3. « Le vivisecteur prodigue », *L'Intransigeant*, 14 janvier 1885.

4. « L'assassiné », *L'Intransigeant*, 17 juin 1885.

5. « La guerre électorale », *L'Intransigeant*, 5 janvier 1886.

6. « Le ministre et le colonel », *L'Intransigeant*, 9 juin 1885. Dans un autre article du 14 juin 1885, « Le monomane de Foucharupt », Rochefort fait, en une courte phrase, le bilan du passage de Ferry au pouvoir : « Pendant les vingt-cinq mois de son ministère, cet horrible bonhomme a plus travaillé contre la République que, pendant quinze ans, tous les monarchistes réunis. »

7. *Conférence de M. Naquet à Béziers, sur la question sociale, le 23 octobre 1878*. Compte rendu sténographique. Béziers, Imprimerie de Rivière, 1878, p. 1.

même manière que l'on a morcelé les grandes propriétés, il faudra créer des « associations coopératives » dont les ouvriers seront les propriétaires<sup>1</sup>.

Dans un livre publié en 1890 et qui est une critique de l'économie marxiste, Naquet reprend les grands thèmes de la conférence de Béziers<sup>2</sup>. L'adhésion au boulangisme ne modifie pas ses prises de position fondamentales. Il se déclare « profondément socialiste<sup>3</sup> » et, comme en 1878, préconise la création de « sociétés par actions [qui] ne sont pas autre chose que le moyen indirect de morcellement de l'usine<sup>4</sup> ». Le postulat fondamental de Naquet est que « la loi dite d'airain n'est plus coulée que dans un métal malléable » car les conditions de l'industrie moderne, la limitation de la population et une demande accrue de biens à consommer permettent au travailleur d'augmenter ses revenus et, par conséquent, d'économiser. C'est ainsi que le travailleur peut, par le biais de la coopération ou par l'achat d'actions, accéder aux « bienfaits directs de la société<sup>5</sup> ». Comme en 1878, Naquet se moque des « billevesées collectivistes » des socialistes « qui éloignent d'eux les esprits sensés<sup>6</sup> » ; dans sa conférence de Béziers, il s'élevait déjà contre les « révolutions sociales », les antagonismes de classe et prônait la collaboration du capital et du travail, « ces deux forces qui devraient être littéralement unies, qui devraient se confondre<sup>7</sup> ».

Pour Naquet, la question sociale sera résolue quand les travailleurs accéderont à la propriété des moyens de production et donc par l'élimination du prolétariat grâce à l'augmentation des capacités de production et de consommation de la société moderne. Laisant, pour sa part, fait une proposition qui montre bien, elle aussi, combien les boulangistes sont ignorants en matière économique : il préconise « la démocratisation de la force mécanique » et, afin d'empêcher en même temps l'éclosion de centres d'industrie gigantesques, il propose « de fournir au travailleur à domicile la force mécanique nécessaire à son industrie<sup>8</sup> ». Quant à Francis Laur, élu en 1889 député boulangiste à Saint-Denis, il défend le principe de la coopérative minière et de la participation aux bénéfices<sup>9</sup>. Les futurs leaders du boulangisme se rattachent à une certaine vision proudho-

---

1. *Ibid.*

2. Alfred Naquet, *Socialisme collectiviste et socialisme libéral*, Paris, E. Dentu, 1890.

3. *Ibid.*, p. 202.

4. *Ibid.*, p. 189.

5. *Ibid.*, pp. 191-193.

6. *Ibid.*, p. 201.

7. Alfred Naquet, *Conférence de Béziers*, pp. 1-2.

8. A. Laisant, *L'Anarchie bourgeoise*, p. 269.

9. Francis Laur, *Essais de socialisme expérimental, La mine aux mineurs*, Paris, E. Dentu, 1887, pp. 117-122. Né en 1848, ingénieur des mines, Francis Laur est élu député de la Loire en 1885. Au moment de la grève de Decazeville, il est favorable aux mineurs : depuis lors, il accordera beaucoup d'attention à la condition ouvrière.

nienne et volontariste du socialisme, ils s'opposent au marxisme et au socialisme d'État, ils bannissent le principe de la lutte des classes. S'ils font preuve d'un réel souci social, aucun d'entre eux ne trouvera la voie du socialisme qui était pourtant, entre le boulangisme et l'affaire Dreyfus, non moins accueillant que ne l'était le « Parti national » lui-même. On retrouve leurs idées dans le socialisme que Barrès élabore dans *Le Courrier de l'Est* et, plus tard, dans *La Cocarde*. Les réformes immédiates demandées par Naquet et Laisant y figurent également : nationalisation des mines, de la Banque de France, du crédit foncier, des chemins de fer et de toute l'industrie des transports publics<sup>1</sup>, réforme de l'impôt, réforme du service militaire (réduction à trois ans et suppression du volontariat)<sup>2</sup>. Mais comme l'a fait remarquer René Rémond, l'adhésion à un petit nombre de thèmes, constituant un tout plus ou moins cohérent, ne fait pas une doctrine, pas plus que le ralliement d'individualités éparses à un vocable commun ne constitue une force<sup>3</sup>. C'est pourquoi les boulangistes d'origine radicale et blanquiste, même avec l'appoint d'individualités comme Barrès, ne parvinrent jamais à élaborer un système qui leur permit de s'intégrer de façon durable dans le socialisme français.

À l'origine de l'adhésion des radicaux d'extrême gauche au boulangisme se trouve donc la volonté de dépasser l'immobilisme opportuniste perpétué par le régime parlementaire. C'est pourquoi, selon eux, la révision inscrite depuis tant d'années au programme radical s'impose plus que jamais après les élections de 1885 qui amènent à la Chambre trois blocs d'importance presque égale, surtout que le Sénat remplissait alors avec zèle le rôle qui lui était assigné par la Constitution de 1875.

Après la chute du ministère Freycinet, Michelin dépose sur le bureau de la Chambre une proposition de loi de révision, car « le seul moyen de sortir de ce gâchis, c'est de demander la révision de la Constitution par une Constituante<sup>4</sup> ». Naquet et Laisant l'avaient déjà dit, l'un dès 1883, l'autre en 1885, mais l'ensemble des radicaux rejette le projet Michelin. Cette première faille dans l'unité radicale marque les débuts du boulangisme de gauche<sup>5</sup>. En refusant la révision pour des raisons de tactique,

1. Alfred Naquet, *Conférence de Béziers*, p. 2.

2. A. Laisant, *L'Anarchie bourgeoise*, p. 62 et pp. 70-71. Alfred Naquet, *Conférence de Béziers*, p. 1; *Questions constitutionnelles*, p. 15; *Socialisme collectiviste et socialisme libéral*, p. 187.

3. René Rémond, « L'originalité du socialisme français », in *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960, p. 41.

4. Henri Michelin, discours à la Chambre publié dans *L'Action* du 8 décembre 1886.

5. L'expression « boulangistes de droite et boulangistes de gauche » est employée d'abord par Pierre Denis dans « Fausse légende », *La Cocarde*, 4 octobre 1894, et plus tard dans « Une explication », *La Cocarde*, 5 mars 1895. Arthur Meyer la reprend dans *Ce que mes yeux ont vu*, Paris, Plon-Nourrit, 1911, p. 87 et p. 96. Quant à Barrès, il mentionne la notion de « boulangiste de droite », dans « Sauvons la République », *Le Courrier de l'Est* (2<sup>e</sup> série), 17 mai 1898.

qui bien que parfaitement justifiées n'en étaient pas moins en contradiction avec la vieille doctrine radicale, les radicaux de gouvernement se coupaient de leur aile marchante. Cela dit, il faut signaler qu'une révision n'avait aucune chance d'aboutir faute d'une majorité républicaine pour la mettre en œuvre. Certes, les radicaux d'extrême gauche, en soumettant leur proposition, restaient fidèles aux principes du radicalisme mais, ce faisant, ils ne s'apercevaient pas qu'ils ouvraient la voie à la politique du pire. Adoptée, leur révision n'eût fait que prouver l'impuissance de la République. Le boulangisme, dans lequel ils voyaient un radicalisme authentique, fut la conclusion logique de cette première coupure de la gauche, le premier exemple d'une aventure de gauche inaugurant une conjonction des extrêmes.

Le 4 décembre 1887, Michelin demande de nouveau l'élection d'une Constituante. Mais cette fois il est moins isolé. Autour de lui s'est constitué un « groupe parlementaire socialiste » d'une vingtaine de membres, parmi lesquels les deux futurs leaders du boulangisme, Laisant et Laguerre<sup>1</sup>. Ceux-ci avaient un programme de révision tout prêt, élaboré par eux-mêmes et par Naquet depuis 1883. Il est fondé sur deux principes : « séparation absolue des pouvoirs<sup>2</sup> » et indivisibilité de la souveraineté. « La souveraineté dans un pays unitaire », écrit Naquet, « ne se divise pas [...]. Elle réside dans la majorité des citoyens ; elle est une<sup>3</sup>... »

Du premier principe découle la suppression du régime d'assemblée et de la responsabilité ministérielle devant la Chambre, ainsi que l'incompatibilité du mandat législatif avec des fonctions ministérielles. Responsables devant l'exécutif, les ministres cessent d'être des hommes politiques pour devenir de simples administrateurs. Ainsi sera-t-il remédié au « système de la confusion complète et légale de tous les pouvoirs » qui prévaut dans la Constitution de 1875<sup>4</sup>. Dans son discours de Marseille, prononcé en pleine période boulangiste, Naquet précise sa pensée. Les

1. Cf. Jacques Néré, *Le Boulangisme et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 87. L'avocat Georges Laguerre est le plus jeune, le plus brillant, mais aussi le plus dépourvu de scrupules parmi les leaders boulangistes. Né en 1858, il avait à peine vingt ans quand il fut secrétaire de Louis Blanc, fondateur en 1878 du groupe de l'Extrême Gauche. Laguerre devient célèbre en défendant les grévistes de Lyon et, plus tard, ceux de Decazeville, des socialistes et des anarchistes. En 1883, Naquet, élu sénateur, lui cède son siège de député du Vaucluse : il le retrouve en 1885. À la Chambre, Laguerre est une des figures marquantes de l'extrême gauche. En 1888, il fonde *La Presse* qui sera, avec *La Cocarde* et *L'Intransigeant*, l'un des trois grands journaux boulangistes.

2. Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, p. 73.

3. *Ibid.*, p. 10.

4. Alfred Naquet, *op. cit.*, p. 73 ; p. 107. Cf. aussi Alfred Naquet, *Discours de Marseille*, p. 35 ; A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, p. 95. Page 96, Laisant ajoute que c'est le seul moyen de mettre fin à « la chasse éhontée au portefeuille ». Dans son discours de Marseille (p. 15), Naquet déplore que le parlementarisme dégénère toujours en questions de personne.

membres du corps législatif seraient élus pour cinq ans avec renouvellement partiel tous les ans ; l'Assemblée ne pourrait être dissoute que si elle le décidait elle-même ; le pouvoir exécutif serait tenu par un président ou un directoire – Naquet penche pour la seconde solution. Élu à la majorité absolue pour cinq ans, par suffrage à deux degrés avec mandat impératif, l'exécutif aurait l'initiative en matière législative ainsi qu'un droit de veto, sur les lois votées par l'Assemblée<sup>1</sup>. Celle-ci aurait néanmoins la faculté de déposer ce président ou ce directoire en en appelant à son corps électoral<sup>2</sup>. La composition du corps électoral de l'exécutif n'est pas clairement définie : il semble que Naquet pense à un Congrès composé du corps législatif et de représentants spécialement élus à cet effet<sup>3</sup>. Le sénateur radical prévoit encore deux clauses auxquelles il attache une grande importance : sanction de la Constitution par le suffrage universel<sup>4</sup>, et référendum obligatoire sur une pétition de cinq cent mille citoyens. « Le plébiscite, loyalement et librement pratiqué, c'est l'exercice le plus haut de la souveraineté nationale », écrit Naquet<sup>5</sup>. De ce second principe découle la suppression du Sénat, réclamée d'ailleurs par tous les radicaux car, représentant un corps électoral plus restreint, le Sénat est une institution qui détourne l'essence du suffrage universel. De plus, en alourdissant le travail législatif, en imposant la navette entre deux assemblées, la seconde chambre multiplie les inconvénients du régime représentatif<sup>6</sup>.

Les radicaux d'extrême gauche apportèrent au boulangisme un programme, leur caution et une clientèle populaire. Au niveau de sa clientèle urbaine, de ses militants de bonne foi et, comme Barrès, éloignés des intrigues d'état-major, le boulangisme apparaît comme un authentique mouvement populaire ayant son origine dans la scission de l'extrême gauche du parti républicain.

Mais si l'apport du radicalisme d'extrême gauche au boulangisme était essentiel, il n'était pas le seul : d'autres éléments y participèrent.

---

1. Alfred Naquet, *Discours de Marseille*, pp. 36-42. Dans ses *Questions constitutionnelles*, pp. 111-117 et p. 73, Naquet avait déjà abondamment cité l'exemple des États-Unis, de la Suisse et du Directoire pour montrer qu'il existait plusieurs solutions et que le choix entre elles était question d'aménagement de détails dès que le principe était appliqué.

2. *Ibid.*, p. 52.

3. *Ibid.*, p. 38.

4. *Ibid.*, p. 46.

5. *Ibid.*, p. 56.

6. Alfred Naquet, *Questions constitutionnelles*, pp. 9-11, p. 13, p. 23. A. Laisant, *La Politique radicale en 1885*, pp. 93-95. Cf. aussi les deux articles d'Henri Maret dans *Le Radical* du 1<sup>er</sup> et du 3 janvier 1885 : dans le premier article, « L'émiettement », Maret déclare que « nous n'avons pas de démocratie, car la Constitution et le Sénat en sont la négation » ; dans le second – « 1885 » – il annonce que « le Sénat est un cadavre ». Dans son discours de Marseille (p. 36), Naquet est moins catégorique sur la question de la suppression du Sénat, car Boulanger ne s'était pas clairement prononcé le 4 juin 1885 (voir plus bas, chap. m). S'il ne cache pas ses propres préférences pour une seule Chambre, il s'en remet finalement à la Constituante.